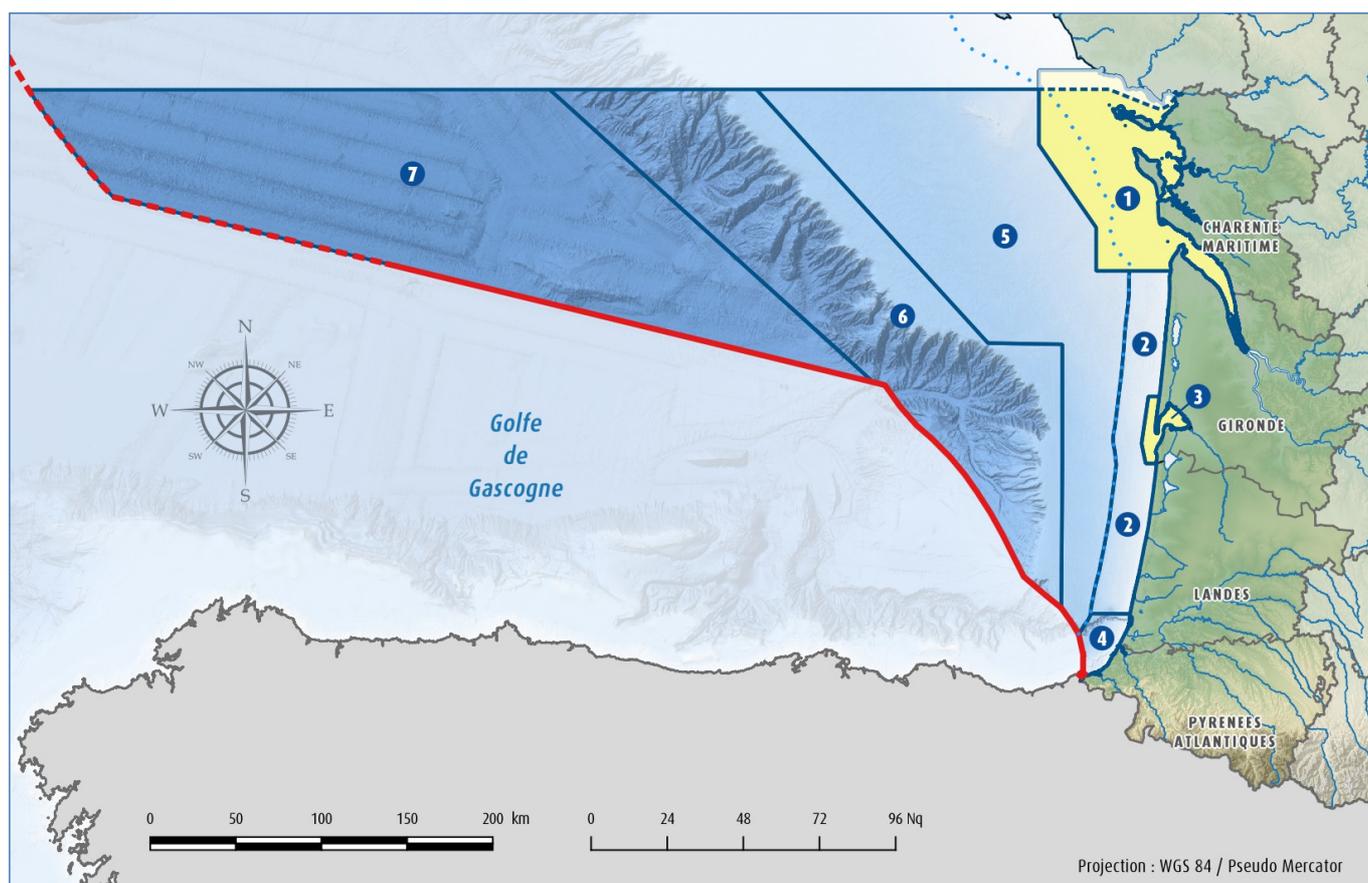


Fiches descriptives
des zones délimitées
sur la carte des vocations

A stylized, light blue map of the South Atlantic coast of France is positioned on the right side of the page. The map shows the coastline from the Gulf of Gascogne down to the Atlantic Ocean, with several coastal features and islands highlighted in a slightly darker shade of blue. The map is set against a dark blue background that occupies the lower half of the page.

Secteurs

01. Parc naturel marin de l'estuaire de la Gironde et de la mer des Pertuis	5
02. Côte sableuse aquitaine	17
03. Parc naturel marin du Bassin d'Arcachon	25
04. Côte rocheuse basque, estuaire de l'Adour, Gouf de Capbreton	35
05. Le plateau continental	43
06. Le talus continental	51
07. La plaine abyssale	59



Parc naturel marin de l'estuaire de la Gironde et de la mer des Pertuis

Vocation

Connaissance et protection du milieu marin ;
développement durable des activités maritimes



Présentation du territoire

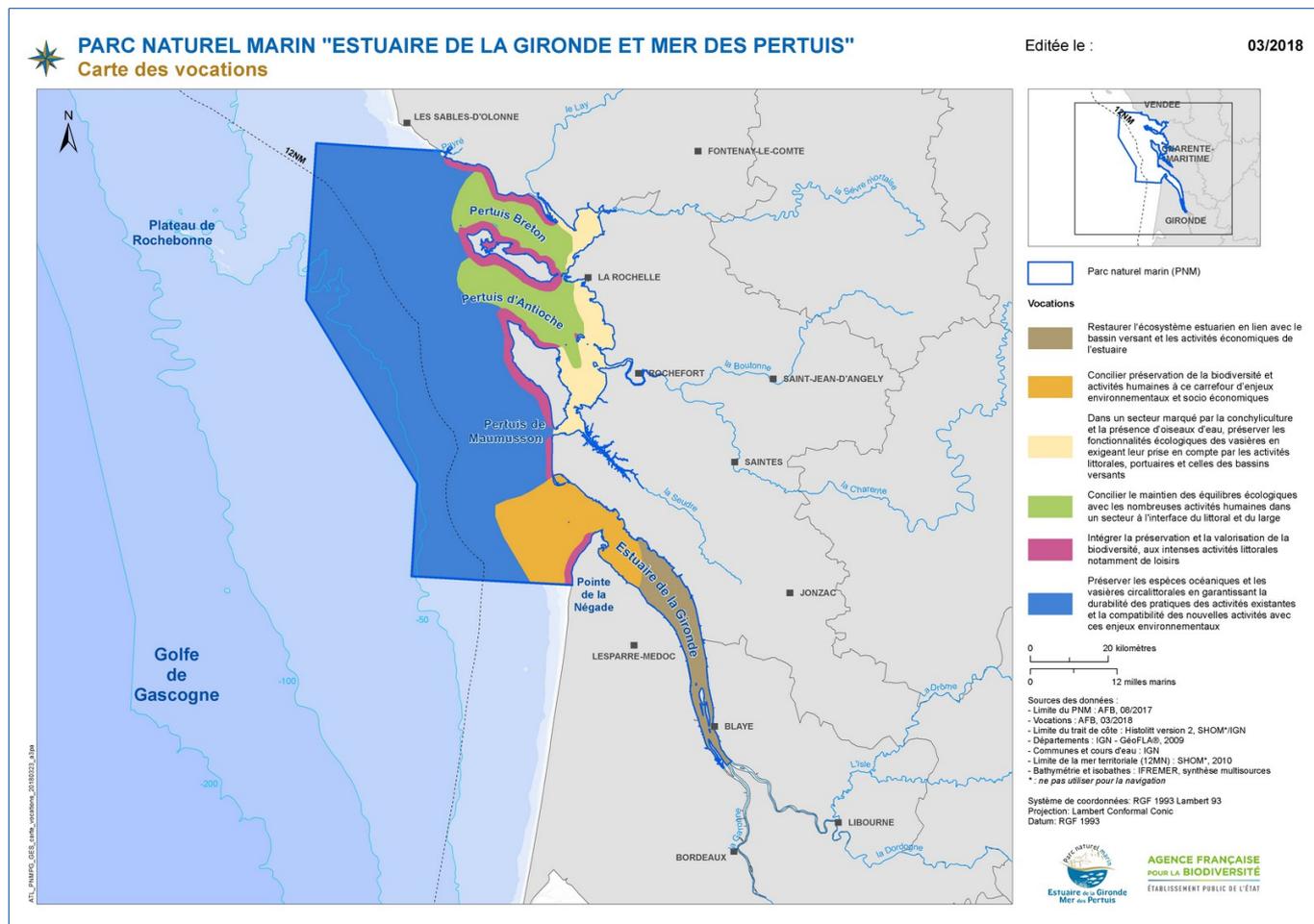
Les parcs naturels marins sont des aires marines protégées dont les missions, définies par le Code de l'environnement, sont de contribuer à la connaissance du patrimoine marin ainsi qu'à la protection et au développement durable du milieu marin. Créé en 2015, le Parc naturel marin de l'estuaire de la Gironde et de la mer des Pertuis, d'une superficie de 6500 km², est le 7^{ème} des 9 parcs naturels marins français. Son plan de gestion a été validé par le Conseil de gestion en avril 2018 et approuvé par le conseil d'administration de l'Agence française pour la biodiversité le 26 juin 2018. Ce document identifie des objectifs ambitieux pour les quinze prochaines années sur un grand nombre de sujets relatifs aux richesses naturelles, aux activités maritimes ou encore à la sensibilisation des usagers.

Le décret de création du parc naturel marin fixe 6 orientations de gestion :

1. Améliorer et partager la connaissance scientifique et empirique des milieux marins, des espèces et des usages.
2. Préserver et restaurer les milieux et les fonctionnalités écologiques, dans un équilibre durable entre biodiversité et activités socio-économiques.
3. Renforcer le lien « mer et terre » par le partenariat des acteurs concernés afin de préserver la qualité et la quantité des eaux.
4. Promouvoir et développer les activités de pêche professionnelle (côtière et estuarienne), aquacoles et conchylicoles, dans le respect des écosystèmes marins.
5. Promouvoir et développer les activités maritimes portuaires et industrielles ainsi que les activités de loisirs, dans le respect des écosystèmes marins.
6. Diffuser, auprès du plus grand nombre, la passion de la mer et impliquer chacun dans la préservation du milieu maritime et littoral.



Le plan de gestion du Parc naturel marin est validé par son conseil de gestion et approuvé par le conseil d'administration de l'Agence française pour la biodiversité. Ce document identifie les objectifs stratégiques du territoire permettant la mise en œuvre des orientations de gestion pour une période de 15 ans.



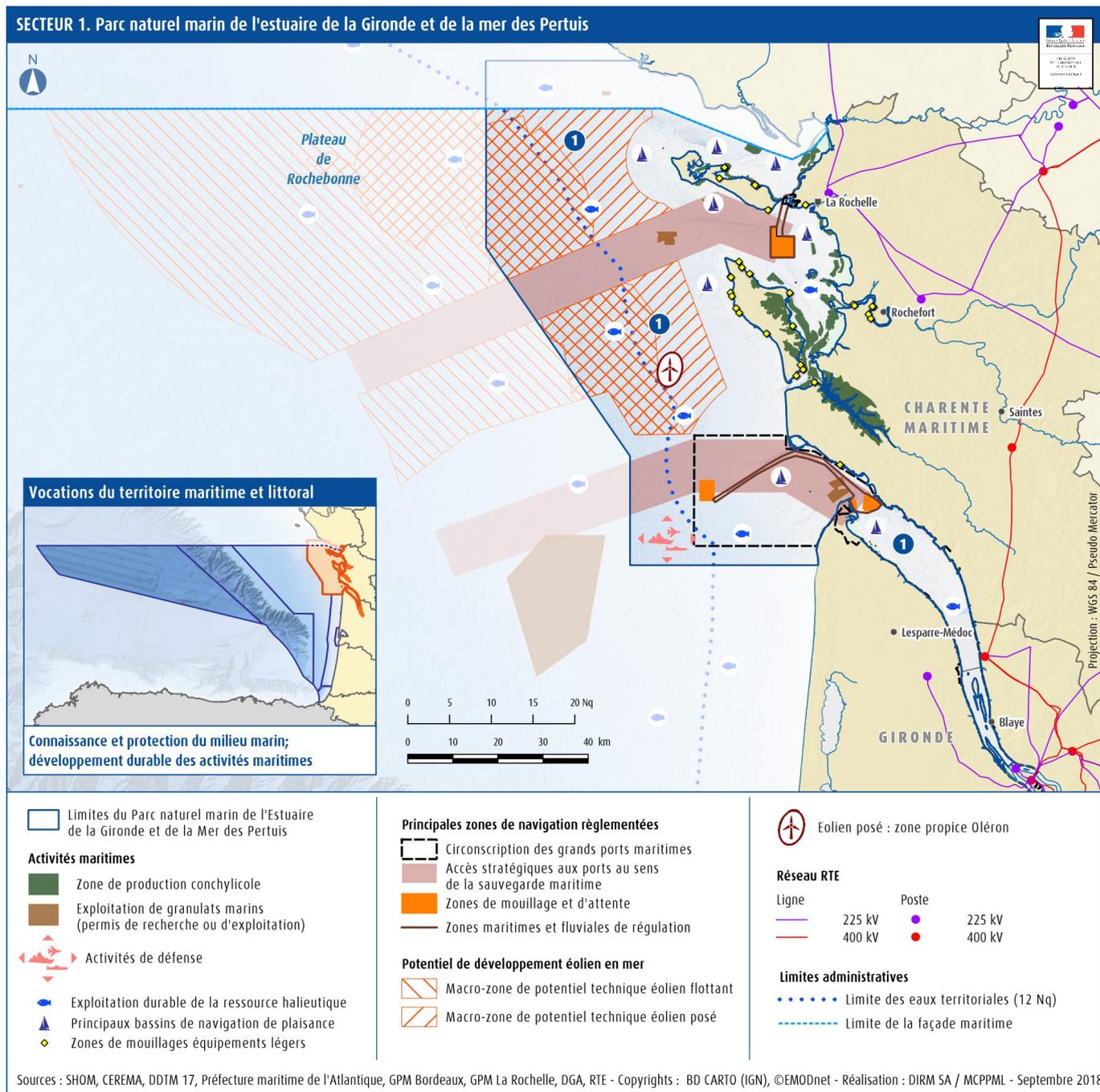
En savoir plus

Plan de gestion du parc naturel marin de l'estuaire de la Gironde et de la mer des Pertuis

■ Les activités en présence

La zone est caractérisée par la présence de nombreuses activités professionnelles et de loisirs : tourisme (fortement saisonnier), aquaculture (secteur des pertuis identifié comme étant la première zone européenne de production d'huîtres creuses), pêche côtière, plaisance, extraction de granulats... L'industrie, l'agriculture, l'élevage et le tourisme exercent une pression environnementale d'importance à travers les flux en provenance des bassins versants des fleuves : Dordogne, Garonne, Loire, Charente, Sèvre Niortaise, Lay et Seudre.

La zone est également marquée par une activité de circulation maritime intense (navigation de commerce, plaisance, transports de passagers) entre les différents départements. L'activité du grand port maritime de Bordeaux rythme le fort trafic maritime nécessitant un dragage continu du chenal de navigation afin de garantir son accès. Le grand port maritime de La Rochelle et le port de commerce de Rochefort-Tonnay Charente ont constitué historiquement des pôles de développement d'une activité de commerce et d'industrie. Concernant la production d'électricité, une centrale de production d'électricité est située sur l'estuaire de la Gironde et une zone d'implantation potentielle d'éoliennes a été identifiée au large d'Oléron.



Le secteur présente toutefois une forte sensibilité face aux aléas naturels tels que la submersion marine et les inondations. Des stratégies nationales et régionales de gestion du risque ont été mises en œuvre et méritent d'être poursuivies afin d'assurer la protection des populations et des activités littorales.

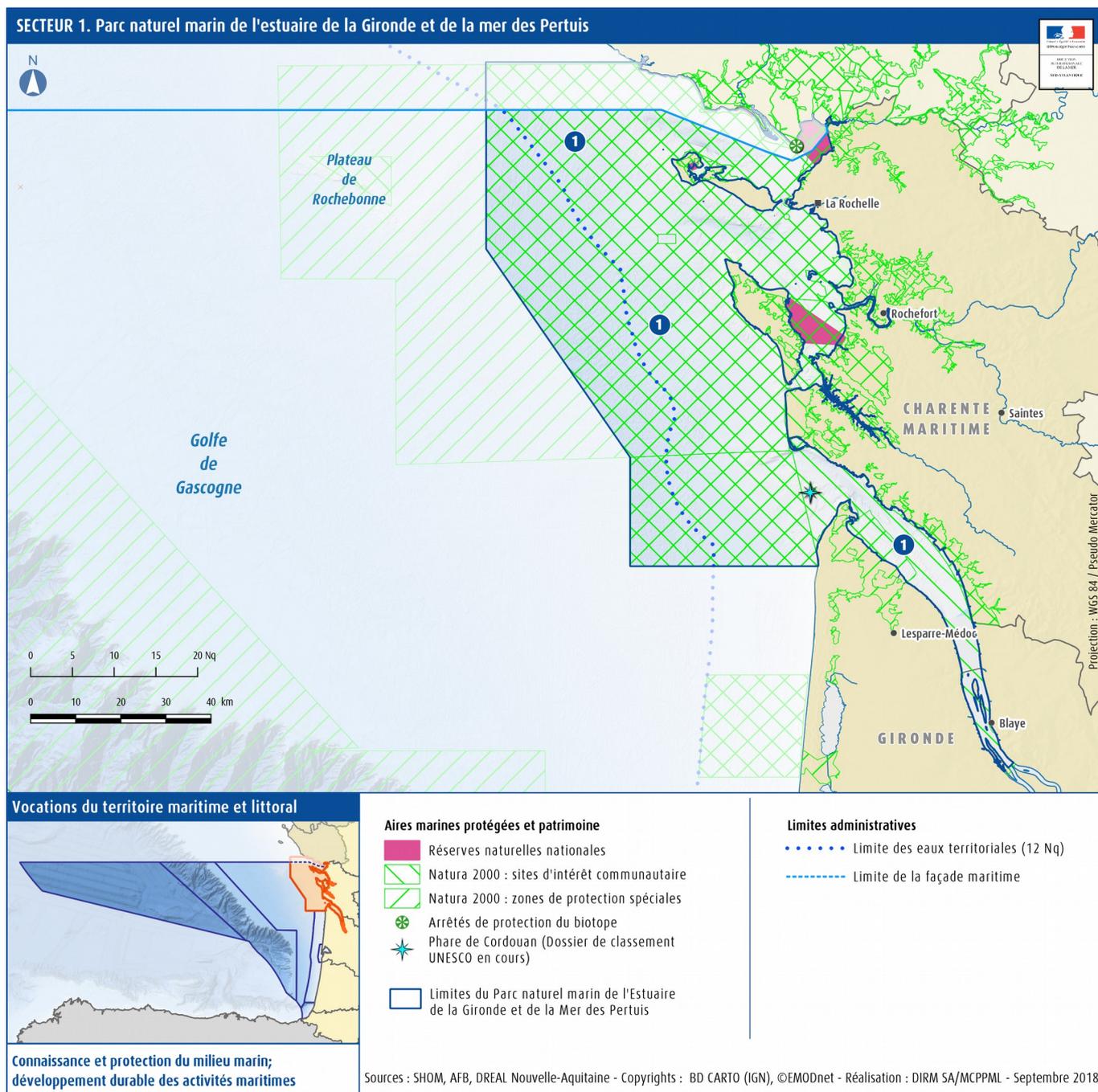
Le territoire est marqué par un riche patrimoine culturel matérialisé par de nombreux sites classés ou inscrits. A ce titre, compte tenu de sa valeur exceptionnelle, un projet avancé d'inscription au patrimoine mondial de l'UNESCO du phare de Cordouan est actuellement à l'étude.

■ Les spécificités écologiques identifiées

Le secteur est caractérisé par l'influence du panache de la Gironde et les apports d'eau douce et de nutriments des estuaires de la Seudre, de la Charente, du Lay et de la Sèvre Niortaise. De récents travaux de modélisation montrent que l'influence des fleuves externes aux Pertuis Charentais (Gironde et Loire en particulier) comptent pour 40% des apports en eau douce au niveau des Pertuis Charentais. L'ensemble de ce secteur constitue ainsi une zone de forte abondance et une grande diversité de communautés planctoniques.

Les conditions hydrologiques et les formations géomorphologiques lui confèrent également une importance halieutique particulière. L'ouest du secteur est caractérisé par la présence de la vasière ouest Gironde très productive résultant du gradient hydrodynamique du panache.

Cartographie | Environnement et patrimoine



Les effets de la houle, des courants de la marée et du vent ont contribué à la formation de méga-rides, de dunes hydrauliques, de chenaux en forme de couloirs et de chemins de circulation composés de sédiments meubles grossiers. Cette diversité des fonds marins permet la présence d'habitats remarquables, comme les vasières intertidales et infralittorales, les massifs d'hermelles, les herbiers de zostère, les estrans rocheux, les récifs infralittoraux...

La partie estuarienne constitue une zone majeure pour l'ensemble du cortège d'amphihalins (site de nourricerie unique pour l'esturgeon européen) dont la présence est indicatrice du bon état des masses d'eau. Il est très sensible aux variations de la qualité physico-chimique de l'eau du fait du déficit en eau douce marqué selon les saisons. Il est aussi important de noter la présence de bouchons vaseux (Loire et Charente en particulier). En Gironde, l'estuaire est soumis à l'influence de la marée au-delà de Bordeaux. Les baisses de densité des espèces ont engendré une très forte diminution de la pêche professionnelle.

L'estuaire de la Gironde est bordé de zones viticoles denses. Le littoral des Pertuis Charentais est constitué de marais, de prairies humides (élevage) et de parcelles agricoles (viticoles et céréalières).

Les parties côtières du continent et des îles présentent également une surface de vasières et de prés salés importante pour les oiseaux exploitant l'estran et les zones de haute mer sont très favorables aux regroupements d'oiseaux marins et côtiers d'origine nordique en période internuptiale ; la baie de l'Aiguillon, Moëze-Oléron, l'île de Ré et l'île d'Oléron revêtent une importance internationale. Ce grand secteur constitue un ensemble fonctionnel remarquable d'une haute importance pour les oiseaux marins et côtiers au niveau de la façade Atlantique.

1. Enjeux écologiques présents dans le secteur étudié

Catégorie d'enjeux écologiques			Qualification			
			MAJEUR	FORT	MOYEN	FAIBLE
Conditions hydrographiques, habitats pélagiques et réseaux trophiques	Zone d'interface terre-mer :	Pertuis d'Antioche, pertuis de Maumusson, pertuis Breton, panache de la Gironde, fortes abondances et diversité planctoniques associées				
Habitats benthiques et structures géomorphologiques	Habitats biogéniques :	hermelles				
		zostère naine, huîtres plates, prés salés atlantiques				
		Bancs de maërl				
	Habitats rocheux	Récifs infralittoraux et récifs médiolittoraux				
	Habitats sédimentaires :	Vase subtidale, vasière intertidale				
		Sables fins subtidaux, sables moyens subtidaux, Sédiments hétérogènes envasés subtidaux				
Sédiments intertidaux						
Zones fonctionnelles halieutiques	Frayères :	Maigre commun, seiche, sole, sardine, sprat, chinchard, griset, bar, tacaud, anchois				
	Nourriceries :	Céteau, bar, maigre, merlu, merlan, sole, dorade royale, sardine, sprat, rouget barbet, aloses, anguille, crevette grise, griset, hareng, plie, turbot, sars, seiche, tacaud, chinchard commun, maquereau, anchois, mulet porc				
	Amphihalins :	Esturgeon				
		Alose feinte, anguille, grande alose, lamproie, saumon				
	Elasmobranches :	Squale bouclé (historiquement important), raie brunette, raie mêlée, raie bouclée				
Zones fonctionnelles avifaune	Nidification de limicoles et zones d'alimentation :	Échasse blanche				
		Avocette élégante				
		Gravelot à collier interrompu				
	Colonies d'oiseaux marins et zones d'alimentation	Sterne Pierregarin				
	Site d'hivernage pour les oiseaux d'eau :	Avocette élégante, barge rousse et à queue noire, canard souchet et pilet, pluvier argenté, tadorne de Belon bécasseaux sanderling, variable et maubèche, bernache à ventre sombre, grand gravelot, spatule blanche, tournepièce à collier, courlis cendré				
	Zones de densité maximale et zones fonctionnelles identifiées :	Densité toutes espèces, puffin des Baléares, macreuse noire (hiver), plongeon imbrin (hiver)				
Classification de l'enjeu non caractérisée à ce stade	Structure hydrologique particulière	Langue d'eau chaude automnale	<i>Non caractérisée à ce stade</i>			
	Populations localisées d'invertébrés benthiques :	Langoustine, coquille Saint-Jacques	<i>Non caractérisée à ce stade</i>			
	Enjeux transversaux :	Delphinidés et marsouins entre les 50 et 100 mètres de profondeur	<i>Non caractérisée à ce stade</i>			

2. Interactions entre activités et le milieu marin

Le tableau synthétique présenté ci-dessous est issu des travaux présentés par les pilotes scientifiques pour chacun des descripteurs du milieu marin. Les contributions significatives de l'activité à la pression sont distinguées des contributions mineures par la codification suivante : contribution majeure/contribution mineure.

Activités	Pressions
Agriculture	Pressions physiques : apports de déchets Pressions chimiques : apports de nutriments, <u>apport de substances dangereuses</u> , apport de matière organique
Aquaculture	Pressions physiques : pertes et perturbation physiques des fonds marins, <u>apports de déchets</u> , modification des conditions hydrographiques Pressions chimiques : apports de substances dangereuses Pressions biologiques : <u>introduction ou propagation d'espèces non indigènes</u> , perturbation des espèces
Extraction de minéraux	Pressions physiques : perte et <u>perturbation physique des fonds marins</u> , modification des conditions hydrographiques Pressions chimiques : apports de substances dangereuses Pressions biologiques : apports de sons anthropiques, introduction ou propagation d'espèces non indigènes, prélèvement d'espèces sauvages ou mortalité/blessures infligées à de telles espèces, perturbation des espèces
Industries	Pressions physiques : apports de déchets, modification des conditions hydrographiques Pressions chimiques : apports de nutriments, apports de matière organique, <u>apports de substances dangereuses</u>
Pêche de loisir	Pressions physiques : perturbation physique des fonds marins, apports de déchets Pressions biologiques : <u>introduction ou propagation d'espèces non indigènes</u> , <u>prélèvement d'espèces sauvages ou mortalité/blessures infligées à de telles espèces</u> , perturbation des espèces
Pêche professionnelle	Pressions physiques : <u>perturbation physique des fonds marins</u> , <u>apports de déchets</u> , modification des conditions hydrographiques Pressions biologiques : perturbation des espèces, <u>introduction ou propagation d'espèces non indigènes</u> , <u>prélèvement d'espèces sauvages ou mortalité/blessures infligées à de telles espèces</u>
Production d'électricité y compris activité future potentielle	Pressions physiques : perte et perturbation physique des fonds marins, apports de déchets, modification des conditions hydrographiques Pressions biologiques : <u>apports de sons anthropiques</u> , perturbation des espèces, introduction ou propagation d'espèces non indigènes Pressions chimiques : apport de substances dangereuses
Tourisme et loisirs	Pressions physiques : perturbation physique des fonds marins, <u>apports de déchets</u> , modification des conditions hydrographiques Pressions chimiques : apports de substances dangereuses Pressions biologiques : apports de sons anthropiques, perturbation des espèces, introduction d'agents pathogènes microbiens, <u>introduction ou propagation d'espèces non indigènes</u>
Transports maritimes et ports	Pressions physiques : <u>perte et perturbation physique des fonds marins</u> , <u>apports de déchets</u> , modification des conditions hydrographiques Pressions chimiques : apports de nutriments, <u>apports de substances dangereuses</u> Pressions biologiques : <u>apports de sons anthropiques</u> , perturbation des espèces, <u>introduction ou propagation d'espèces non indigènes</u> , prélèvement d'espèces sauvages ou mortalité/blessures infligées à de telles espèces
Travaux maritimes	Pressions physiques : perturbations et <u>perte physiques des fonds marins</u> , apport de déchets, modification des conditions hydrographiques Pressions chimiques : apports de substances dangereuses Pressions biologiques : <u>perturbations des espèces</u> , apport de sons anthropiques, introduction ou propagation d'espèces non indigènes

3. Perspectives d'évolution des activités

Activités	Tendances
Agriculture	Secteur dépendant de la conjoncture nationale et internationale
Aquaculture	Conflits plaisanciers, ostréiculteurs et associations de protection de l'environnement sur le développement de l'aquaculture off-shore Secteur en monoculture (risques zoonosaires) soumis aux incidences de la qualité de l'eau des bassins versants (hausse de population) et qualité sanitaire. Dans l'estuaire : développement potentiel de l'aquaculture du fait de la diminution espérée de la charge en cadmium. Forte disponibilité spatiale en aval
Production d'électricité	Devenir de la centrale du blayais Développement potentiel des EMR : potentiel hydrolien dans l'estuaire et potentiel éolien au large d'Oléron (activité potentiellement émergente)
Extraction de minéraux	Secteur à potentiel d'extraction de granulats. Activité contrainte par le respect des habitats et espèces à enjeux et dont l'avenir est dépendant de la délivrance des autorisations administratives.
Industries	Évolutions liées au développement des EMR et au maintien du trafic portuaire, développement construction navale de plaisance
Pêche de loisir	Secteur diversifié, dont le cadre réglementaire et le cadre de bonnes pratiques est en cours d'évolution
Pêche professionnelle	Profession soumise aux conditions d'accès à la ressource (notamment sur les espèces amphihalines) et aux restrictions d'accès à l'espace maritime Profession soumise aux contraintes liées au développement des EMR
Risques	Prise en compte des risques inondation, submersion et érosion. Secteur soumis aux incidences de la qualité de l'eau des bassins versants (hausse de population et qualité sanitaire des eaux de baignade)
Tourisme et loisirs	Hausse prévisible (développement Médoc et projet de classement UNESCO de Cordouan)
Transports maritimes et ports	Évolutions liées au développement des EMR et soumis à l'évolution des stratégies portuaires. Evolution liées à la profondeur du chenal Développement des paquebots fluviaux Forte dépendance du Grand port maritime de Bordeaux aux hydrocarbures Forte dépendance du Grand port maritime de La Rochelle aux matières premières

Le développement de la filière EMR nécessite la mise en place d'une planification fine et concertée avec les différents usagers (pêcheurs et plaisanciers notamment) dans le strict respect des enjeux environnementaux du secteur pour aboutir à un zonage tenant compte des enjeux propres à chaque activité.

4. Les objectifs stratégiques proposés

Objectifs stratégiques socio-économiques

- 1.1. Adapter et moderniser les outils de production de la pêche professionnelle à terre comme en mer pour mieux valoriser les produits et améliorer les conditions de travail des marins
- 1.2. Renforcer la gestion des ressources halieutiques et la dimension environnementale pour une activité de pêche professionnelle durable
- 2.1. Améliorer la gestion des eaux permettant la pérennisation de l'activité aquacole
- 2.2. Poursuivre la transition vers une aquaculture respectueuse des écosystèmes
- 2.3. Valoriser l'activité pour le maintien du tissu social et économique
- 3.1. Assurer la compétitivité et la complémentarité des ports et améliorer leur desserte et favoriser le report modal
- 4.1. Pérenniser la compétitivité des industries navales et nautique et adapter les flottes aux enjeux de la transition écologique
- 5.1. Accompagner la montée en puissance de la filière EMR par une planification adaptée
- 5.2. Soutenir la R&D sur le secteur pour « accueillir » le déploiement de ces technologies
- 6.1. Intégrer les extractions de sédiments dans une approche de développement durable répondant aux besoins des filières et des territoires à l'échelle du Golfe de Gascogne
- 7.1. Optimiser l'occupation de l'espace dans les ports de plaisance et zones de mouillage dans le respect de la qualité de l'eau et des écosystèmes marins
- 7.2. Maintenir l'attractivité des sites de pratique pour une cohabitation des activités, harmonieuse avec leur environnement
- 8.1. Conforter le potentiel touristique du littoral respectueux de son environnement et de la capacité d'accueil des territoires
- 9.1. Prendre en compte les risques naturels et le changement climatique dans la planification pour des territoires littoraux plus résilients
- 9.2. Une qualité des eaux littorales garante du maintien de l'ensemble des usages
- 10.1. Réduire et contenir les risques de pollution
- 10.2. Garantir des conditions de navigation sûres
- 11.1. Protéger le patrimoine et les sites attractifs
- 11.2. Valoriser le potentiel patrimonial et paysager du littoral

Objectifs stratégiques environnementaux

1. Limiter ou éviter les perturbations physiques d'origine anthropique impactant le bon état écologique des habitats benthiques littoraux, du plateau continental et des habitats profonds, notamment les habitats particuliers
2. Réduire ou éviter les pressions générant des mortalités directes et du dérangement des mammifères marins et des tortues
3. Réduire ou éviter les pressions générant des mortalités directes, du dérangement et la perte d'habitats fonctionnels importants pour le cycle de vie des oiseaux marins et de l'estran, en particulier pour les espèces vulnérables et en danger
4. Limiter les pressions sur les espèces de poissons vulnérables ou en danger voire favoriser leur restauration et limiter le niveau de pression sur les zones fonctionnelles halieutiques d'importance
5. Limiter les risques d'introduction et de dissémination d'espèces non indigènes par le biais des activités humaines
6. Favoriser une exploitation des stocks de poissons, mollusques et crustacés au niveau du rendement maximum durable
7. Favoriser le maintien dans le milieu des ressources trophiques nécessaires aux grands prédateurs
8. Réduire les apports excessifs en nutriments et leur transfert dans le milieu marin
9. Éviter les pertes et les perturbations physiques des habitats marins liés aux activités maritimes et littorales
10. Limiter les modifications des conditions hydrographiques (par les activités humaines qui soient) défavorables au bon fonctionnement de l'écosystème
11. Réduire ou supprimer les apports en contaminants chimiques dans le milieu marin, qu'ils soient d'origine terrestre ou maritime, chroniques ou accidentels
12. Réduire les contaminations microbiologiques, chimiques et phycotoxiques dégradant la qualité sanitaire des produits de la mer, des zones de production aquacole et halieutique et des zones de baignade
13. Réduire les apports et la présence de déchets en mer et sur le littoral d'origine terrestre ou maritime
14. Limiter les émissions sonores dans le milieu marin à des niveaux non impactants pour les mammifères marins

5. Prescriptions ou recommandations

Les connaissances sur les impacts cumulés des activités dans l'espace et dans le temps devront être capitalisées et mises à disposition du public, des instances de gouvernance et des acteurs de la recherche et de l'environnement.

■ Prescriptions de non impact sur certaines composantes des écosystèmes :

- Mise en œuvre systématique de la séquence éviter-réduire-compenser en mer ;
- Prise en compte des zonages particuliers (à la date d'approbation du présent document) : cf. carte « activités humaines, environnement et patrimoine » du secteur 1.

■ Conditions de déroulement des activités :

- Toute activité développée, soumise à procédure d'évaluation environnementale, devra faire l'objet d'une étude adaptée en fonction de la qualification des enjeux écologiques présents dans le secteur 1 ;
- Sa compatibilité avec les activités de défense nationale, les autres activités ou infrastructures (câbles notamment) et avec la bonne gestion du domaine public maritime naturel devra être démontrée par le porteur de projet ;
- Respect des règles de coexistence des usages également préconisées par le plan de gestion du parc naturel marin et la stratégie départementale de gestion du domaine public maritime naturel ;
- Les planifications maritimes existantes liées aux activités humaines devront être prises en compte.

6. Documents de planification concernés (à la date d'approbation de la stratégie de façade maritime)

■ Documents nécessitant une compatibilité avec le DSF :

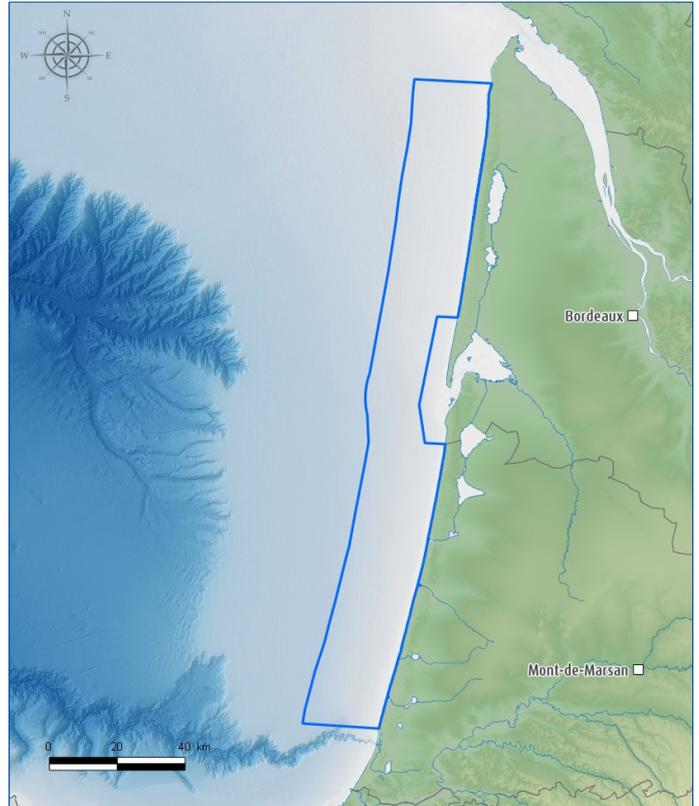
- Plan de gestion du parc naturel marin
- Schéma régional de développement de l'aquaculture marine

■ Documents nécessitant une prise en compte du DSF :

- Stratégie de gestion du Conservatoire du littoral
- Plan de gestion du risque inondation
- Projet stratégique du grand port maritime de la Rochelle
- Projet stratégique du grand port maritime de Bordeaux
- Schéma régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation
- Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (projet)
- Schémas d'aménagement et de gestion des eaux » Estuaire de la Gironde », « Seudre », et « Charente » (AG) et SAGES « Sèvre Niortaise – Marais poitevin » (LB).
- Projet de classement UNESCO du phare de Cordouan
- Schéma de cohérence territoriale :
 - SCoT CA de La Rochelle (approuvé)
 - SCoT Pays des Vals de Saintonge (approuvé)
 - SCoT Pays Rochefortais (approuvé)
 - SCoT Pays d'Aunis (approuvé)
 - SCoT Pointe médoc (approuvé)
 - SCoT de l'Aire métropolitaine bordelaise (approuvé)
 - SCoT de l'Agglomération Royan atlantique (en révision)
 - SCoT du Pays Marennes d'Oléron (en révision)
 - SCoT Pays de la saintonge romane (en élaboration)
 - SCoT Medoc 2033 (en élaboration)
 - SCoT de la Haute Gironde (en élaboration)
 - SCoT de la Haute Saintonge (EP support du SCoT créé)
- Plan de gestion de la réserve naturelle nationale :
 - de la Baie de l'Aiguillon
 - Lilleau-des-Niges
 - Moëze-Oléron
- Schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux Adour-Garonne
- Schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux Loire-Bretagne

Vocation

Usages et activités maritimes et littorales en cohabitation, conditionnée à la réduction des pressions cumulées, à l'atteinte du bon état du milieu marin et à la prise en compte de l'évolution du trait de côte



Présentation du territoire

■ Les activités en présence

Ce secteur est marqué par un tourisme balnéaire concentré autour des points d'accès aux plages littorales. Le surf représente également une activité emblématique de la région. La pêche professionnelle s'exerce principalement sur la bande côtière très productive.

Des activités de défense s'exercent à partir du littoral (centre d'essais de lancement de missiles).

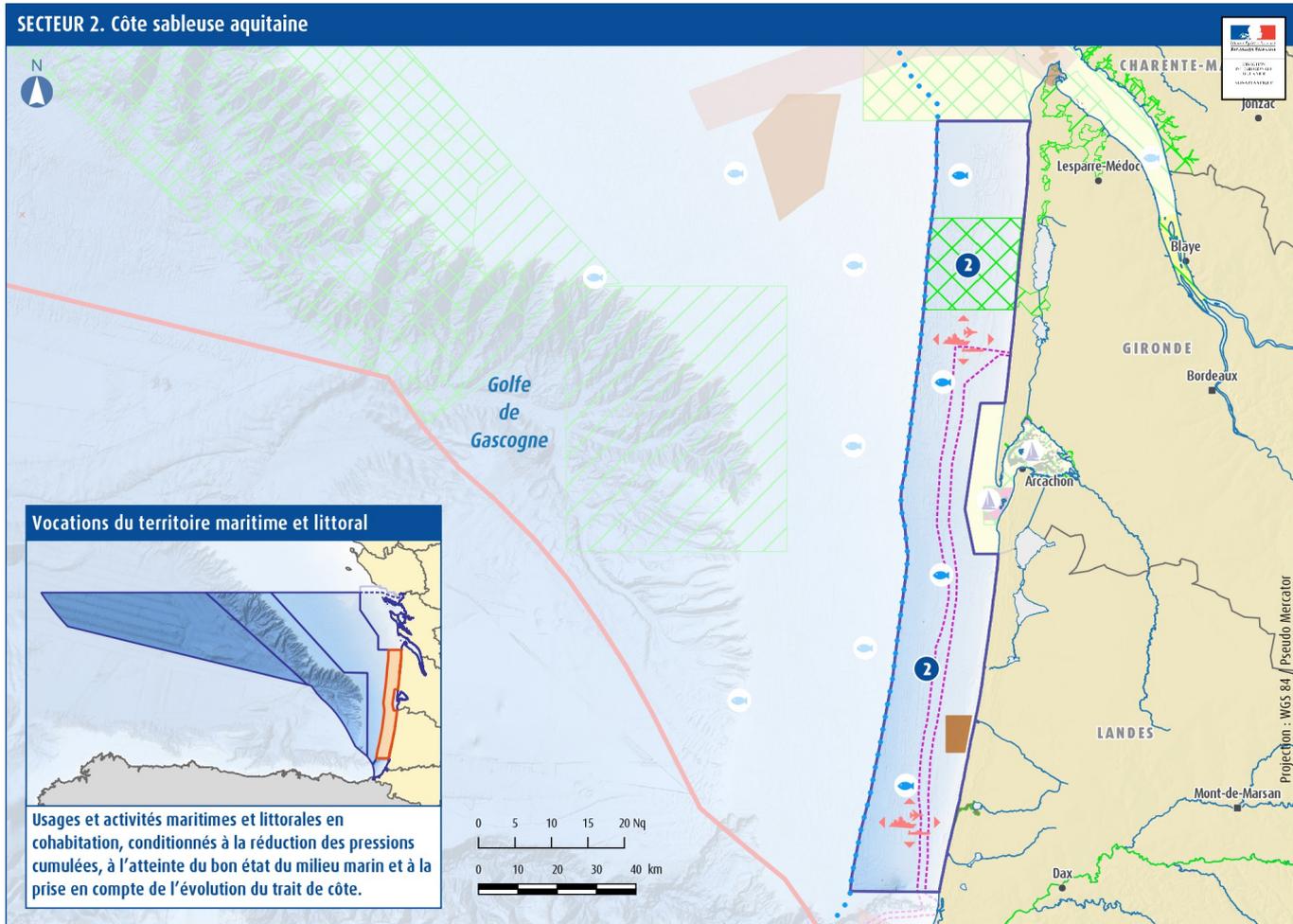
Ce secteur est également soumis aux risques littoraux dont le recul du trait de côte, très marqué dans la partie Gironde. L'évolution de la dynamique du cordon dunaire est également à considérer.

■ Les spécificités écologiques identifiées

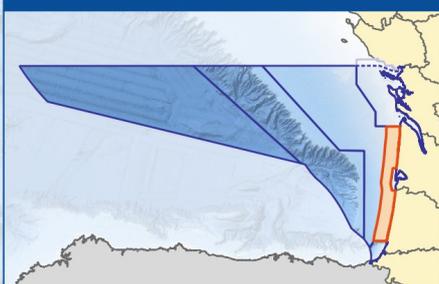
Les phénomènes d'upwelling côtier, le système « barre-baïne » et le transit hydro-sédimentaire littoral (lié au climat de houle) vers le canyon de Capbreton caractérisent les côtes landaises et girondines. Les panaches de l'Adour et de la Gironde assurent une forte productivité phytoplanctonique et zooplanctonique.

La côte girondine et landaise joue un rôle fonctionnel pour plusieurs espèces d'intérêt commercial (anchois, sole, dorade royale...) ou patrimoniales (esturgeon, aloses). Ce secteur est aussi une zone d'alimentation majeure pour les oiseaux marins et les mammifères marins.

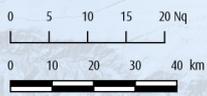
SECTEUR 2. Côte sableuse aquitaine



Vocations du territoire maritime et littoral



Usages et activités maritimes et littorales en cohabitation, conditionnés à la réduction des pressions cumulées, à l'atteinte du bon état du milieu marin et à la prise en compte de l'évolution du trait de côte.



Limites du territoire maritime et littoral

Activités maritimes

- Zones de production conchylicole
- Exploitation de granulats marins (permis de recherche ou d'exploitation)
- Exploitation durable de la ressource halieutique
- Activités de défense

Interconnexion électrique France - Espagne

- Fuseau de moindre impact proposé

Principales zones de navigation réglementées

- Accès stratégiques aux ports au sens de la sauvegarde maritime

Aires marines protégées et patrimoine

- Parcs naturels marins
- Réserves naturelles nationales
- Natura 2000 : sites d'intérêt communautaire
- Natura 2000 : zones de protection spéciales

Limites administratives maritimes

- Limite de la zone économique exclusive
- Limite des eaux territoriales (12 Nq)

Sources : SHOM, CEREMA, DDTM 33, Préfecture maritime de l'Atlantique, GPM Bordeaux, GPM La Rochelle, DGA - Copyrights : BD CARTO (IGN), ©EMODnet - Réalisation : DIRM SA / MCPPML - Septembre 2018

1. Enjeux écologiques présents dans le secteur étudié

Catégorie d'enjeux écologiques			Qualification			
			MAJEUR	FORT	MOYEN	FAIBLE
Conditions hydrographiques, habitats pélagiques et réseaux trophiques	Structures hydrologiques particulières :	Upwellings côtiers				
	Zone d'interface terre-mer et panaches fluviaux	Panache de la Gironde				
Habitats benthiques et structures géomorphologiques	Habitats sédimentaires	Sables moyens subtidaux				
Zones fonctionnelles halieutiques	Frères :	anchois, sole, dorade royale, sardine, griset, chinchard, maquereau				
	Nourriceries :	bar, sole, maigre, merlu, sardine, crevette grise, sprat, anchois, chinchard commun, maquereau				
	Amphihalins :	Esturgeon en mer				
alose feinte, grande alose						
Zones fonctionnelles avifaune	Zones de densité maximale et zones fonctionnelles identifiées pour les oiseaux marins en période internuptiale :	densité toutes espèces				
		Puffin des Baléares				
Classification de l'enjeu non caractérisée à ce stade	Enjeu transversal	Delphinidés et marsouins entre les 50 et 100m de profondeur	<i>Non caractérisée à ce stade</i>			
	Structures hydrologiques particulières :	langue d'eau chaude automnale	<i>Non caractérisée à ce stade</i>			

2. Interactions entre activités et le milieu marin

Le tableau synthétique présenté ci-dessous est issu des travaux présentés par les pilotes scientifiques pour chacun des descripteurs du milieu marin. Les contributions significatives de l'activité à la pression sont distinguées des contributions mineures par la codification suivante : contribution majeure/contribution mineure.

Activités	Pressions
Agriculture	<p>Pressions physiques : apports de déchets</p> <p>Pressions chimiques : apports de nutriments, <u>apports de substances dangereuses</u>, apport de matière organique</p>
Défense	<p>Pressions physiques : modification des conditions hydrographiques</p> <p>Pressions chimiques : apports de substances dangereuses</p> <p>Pressions biologiques : <u>introduction ou propagation d'espèces non indigènes</u>, prélèvement d'espèces sauvages ou mortalité/blessures infligées à de telles espèces, <u>apports de sons anthropiques</u>, perturbation des espèces</p>
Extraction de minéraux (prospection préalable)	<p>Pressions physiques : <u>perturbation</u> et pertes <u>physiques des fonds marins</u>, modifications des conditions hydrographiques</p> <p>Pressions chimiques : apports de substances dangereuses</p> <p>Pressions biologiques : apports de sons anthropiques, perturbation des espèces, introduction ou propagation d'espèces non indigènes, prélèvement d'espèces sauvages ou mortalité/blessures infligées à de telles espèces</p>
Pêche de loisir	<p>Pressions physiques : perturbation physique des fonds marins, apports de déchets</p> <p>Pressions biologiques : perturbation des espèces, <u>introduction ou propagation d'espèces non indigènes</u>, <u>prélèvement d'espèces sauvages ou mortalité/blessures infligées à de telles espèces</u></p>
Pêche professionnelle	<p>Pressions physiques : <u>perturbation physique des fonds marins</u>, modification des conditions hydrographiques, <u>apports de déchets</u></p> <p>Pressions biologiques : perturbation des espèces, <u>introduction ou propagation d'espèces non indigènes</u>, <u>prélèvement d'espèces sauvages ou mortalité/blessures infligées à de telles espèces</u></p>
Tourisme et loisirs	<p>Pressions physiques : perturbation physique des fonds marins, <u>apports de déchets</u>, modification des conditions hydrographiques</p> <p>Pressions chimiques : apports de substances dangereuses</p> <p>Pressions biologiques : apport de sons anthropiques, perturbation des espèces, introduction d'agents pathogènes microbiens, <u>introduction ou propagation d'espèces non indigènes</u></p>
Travaux maritimes	<p>Pressions physiques : <u>perte</u> et perturbations <u>physiques des fonds marins</u>, apports de déchets, modification des conditions hydrographiques</p> <p>Pressions chimiques : apports de substances dangereuses</p> <p>Pressions biologiques : apports de sons anthropiques, <u>perturbation des espèces</u>, introduction ou propagation des espèces non indigènes</p>

3. Perspectives d'évolution des activités

Activités	Tendances
Agriculture	Secteur dépendant de la conjoncture nationale et internationale
Défense	Poursuite des activités du Centre d'essais de lancement de missiles
Travaux maritimes	Développement ligne électrique entre France et Espagne (RTE)
Pêche de loisir	Secteur diversifié, dont le cadre réglementaire et le cadre de bonnes pratiques est en cours d'évolution
Pêche professionnelle	Profession soumise aux conditions d'accès à la ressource
Risque	Prise en compte des risques inondation, submersion et érosion. Secteur soumis aux incidences de la qualité de l'eau des bassins versants (hausse de population et qualité sanitaire des eaux de baignade)
Tourisme et loisirs	Forte fréquentation, nouvelles pratiques. Cohabitation entre usages de loisirs

4. Les objectifs stratégiques proposés

Objectifs stratégiques socio-économiques

- 1.1. Adapter et moderniser les outils de production de la pêche professionnelle à terre comme en mer pour mieux valoriser les produits et améliorer les conditions de travail des marins
- 1.2. Renforcer la gestion des ressources halieutiques et la dimension environnementale pour une activité de pêche professionnelle durable
- 4.1. Pérenniser la compétitivité des industries navales et nautique et adapter les flottes aux enjeux de la transition écologique
- 5.1. Accompagner la montée en puissance de la filière EMR par une planification adaptée
- 6.1. Intégrer les extractions de sédiments dans une approche de développement durable répondant aux besoins des filières et des territoires à l'échelle du Golfe de Gascogne
- 7.1. Optimiser l'occupation de l'espace dans les ports de plaisance et zones de mouillage dans le respect de la qualité de l'eau et des écosystèmes marins
- 7.2. Maintenir l'attractivité des sites de pratique pour une cohabitation des activités, harmonieuse avec leur environnement
- 8.1. Conforter le potentiel touristique du littoral respectueux de son environnement et de la capacité d'accueil des territoires
- 9.1. Prendre en compte les risques naturels et le changement climatique dans la planification pour des territoires littoraux plus résilients
- 9.2. Une qualité des eaux littorales garante du maintien de l'ensemble des usages
- 10.1. Réduire et contenir les risques de pollution
- 10.2. Garantir des conditions de navigation sûres
- 11.1. Protéger le patrimoine et les sites attractifs
- 11.2. Valoriser le potentiel patrimonial et paysager du littoral

Objectifs stratégiques environnementaux

- 1. Limiter ou éviter les perturbations physiques d'origine anthropique impactant le bon état écologique des habitats benthiques littoraux, du plateau continental et des habitats profonds, notamment les habitats particuliers
- 2. Réduire ou éviter les pressions générant des mortalités directes et du dérangement des mammifères marins et des tortues
- 3. Réduire ou éviter les pressions générant des mortalités directes, du dérangement et la perte d'habitats fonctionnels importants pour le cycle de vie des oiseaux marins et de l'estran, en particulier pour les espèces vulnérables et en danger
- 4. Limiter les pressions sur les espèces de poissons vulnérables ou en danger voire favoriser leur restauration et limiter le niveau de pression sur les zones fonctionnelles halieutiques d'importance
- 5. Limiter les risques d'introduction et de dissémination d'espèces non indigènes par le biais des activités humaines
- 6. Favoriser une exploitation des stocks de poissons, mollusques et crustacés au niveau du rendement maximum durable
- 7. Favoriser le maintien dans le milieu des ressources trophiques nécessaires aux grands prédateurs
- 8. Réduire les apports excessifs en nutriments et leur transfert dans le milieu marin
- 9. Éviter les pertes et les perturbations physiques des habitats marins liés aux activités maritimes et littorales
- 10. Limiter les modifications des conditions hydrographiques (par les activités humaines qui soient) défavorables au bon fonctionnement de l'écosystème
- 11. Réduire ou supprimer les apports en contaminants chimiques dans le milieu marin, qu'ils soient d'origine terrestre ou maritime, chroniques ou accidentels
- 12. Réduire les contaminations microbiologiques, chimiques et phycotoxiques dégradant la qualité sanitaire des produits de la mer, des zones de production aquacole et halieutique et des zones de baignade
- 13. Réduire les apports et la présence de déchets en mer et sur le littoral d'origine terrestre ou maritime
- 14. Limiter les émissions sonores dans le milieu marin à des niveaux non impactants pour les mammifères marins

5. Prescriptions ou recommandations

Les connaissances sur les impacts cumulés des activités dans l'espace et dans le temps devront être capitalisées et mises à disposition du public, des instances de gouvernance et des acteurs de la recherche et de l'environnement.

■ Prescriptions de non impact sur certaines composantes des écosystèmes :

- Mise en œuvre systématique de la séquence éviter-réduire-compenser en mer ;
- Prise en compte des zonages particuliers (à la date d'approbation du présent document) : cf. carte « activités humaines, environnement et patrimoine » du secteur 2.

■ Conditions de déroulement des activités :

- Toute activité développée, soumise à procédure d'évaluation environnementale, devra faire l'objet d'une étude adaptée en fonction de la qualification des enjeux écologiques présents dans le secteur 2 ;
- Sa compatibilité avec les activités de défense nationale, les autres activités ou infrastructures (câbles notamment) et avec la bonne gestion du domaine public maritime naturel devra être démontrée par le porteur de projet ;
- Respect des règles de coexistence des usages également préconisées par les stratégies départementales de gestion du domaine public maritime naturel ;
- Les planifications maritimes existantes liées aux activités humaines devront être prises en compte.

6. Documents de planification concernés (à la date d'approbation de la stratégie de façade maritime)

■ Documents nécessitant une compatibilité avec le DSF :

- Plan de gestion de la réserve naturelle nationale Courant d'Huchet
- Schéma régional de développement de l'aquaculture marine
- DOCOB Plateau aquitain et landais
- DOCOB Portion du littoral sableux de la côte aquitaine

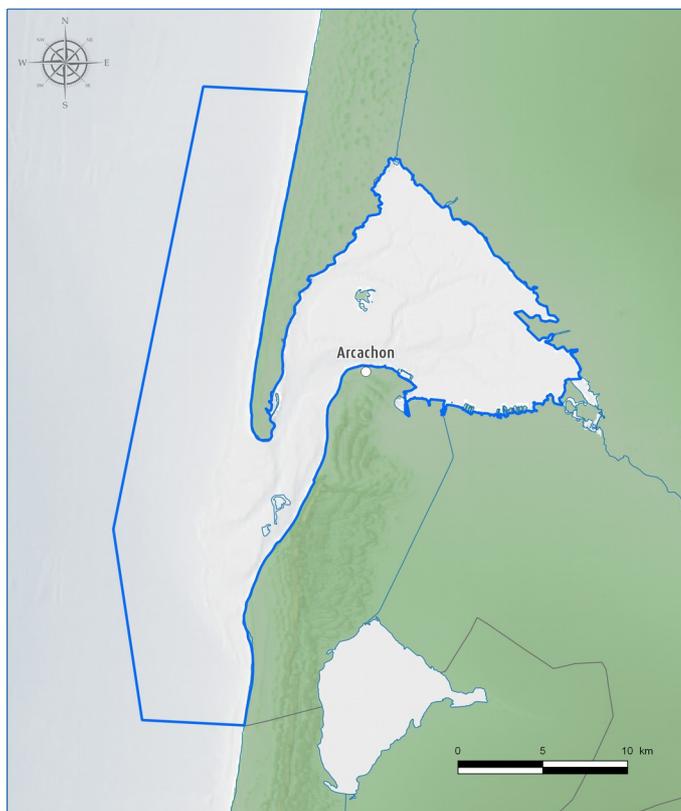
■ Documents nécessitant une prise en compte du DSF :

- Schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux
- Stratégie de gestion du Conservatoire du littoral
- Plan de gestion du risque inondation
- Schéma régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation
- Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (projet)
- Schémas d'aménagement et de gestion des eaux « estuaire de la Gironde », « lacs médocains », « étangs littoraux Born et Buch », et « Adour aval ».
- Schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux Adour-Garonne
- Schéma de cohérence territoriale :
 - SCoT Pointe Médoc (approuvé)
 - SCoT des Lacs Médocains (approuvé)
 - SCoT Côte Landes Nature (approuvé)
 - SCoT Médoc 2033 (en élaboration)
 - SCoT du Born (en élaboration)

Parc naturel marin du Bassin d'Arcachon

Vocation

Connaissance et protection du milieu marin ;
développement durable des activités maritimes



Présentation du territoire

Les parcs naturels marins sont des aires marines protégées dont les missions, définies par le code de l'environnement, sont de contribuer à la connaissance du patrimoine marin ainsi qu'à la protection et au développement durable du milieu marin. Ils sont créés par décret ministériel précisant les orientations de gestion le périmètre et la composition du conseil de gestion.

Créé en juin 2014, le Parc naturel marin du Bassin d'Arcachon, d'une superficie de 435 km², est le 6ème des 9 parcs naturels marins français. Son plan de gestion a été validé par le Conseil de gestion en mai 2017 et approuvé par le Conseil d'administration de l'Agence française pour la biodiversité en septembre 2017, après un an et demi d'élaboration dans une dynamique de co-construction avec l'ensemble des acteurs du territoire. Ce document identifie des objectifs ambitieux pour les 15 prochaines années sur un grand nombre de sujets relatifs aux richesses naturelles, aux richesses culturelles, aux activités maritimes ou encore à la sensibilisation des usagers.

Le décret de création du parc naturel marin fixe 7 orientations de gestion :

1. Améliorer la connaissance de la dynamique du bassin et de son lien avec l'océan, notamment les transports hydro-sédimentaires et les échanges entre les écosystèmes ;
2. Préserver et restaurer la spécificité de la biodiversité lagunaire et l'attractivité du bassin et de son ouvert pour les oiseaux ;
3. Garantir le bon fonctionnement écologique des milieux, notamment des marais maritimes, par une exigence accrue pour la qualité des eaux et une gestion cohérente des richesses naturelles et des usages ;
4. Promouvoir et accompagner les filières professionnelles, notamment de la pêche et de la conchyliculture, pour préserver les emplois et valoriser les savoir-faire, dans une démarche respectueuse des équilibres naturels ;

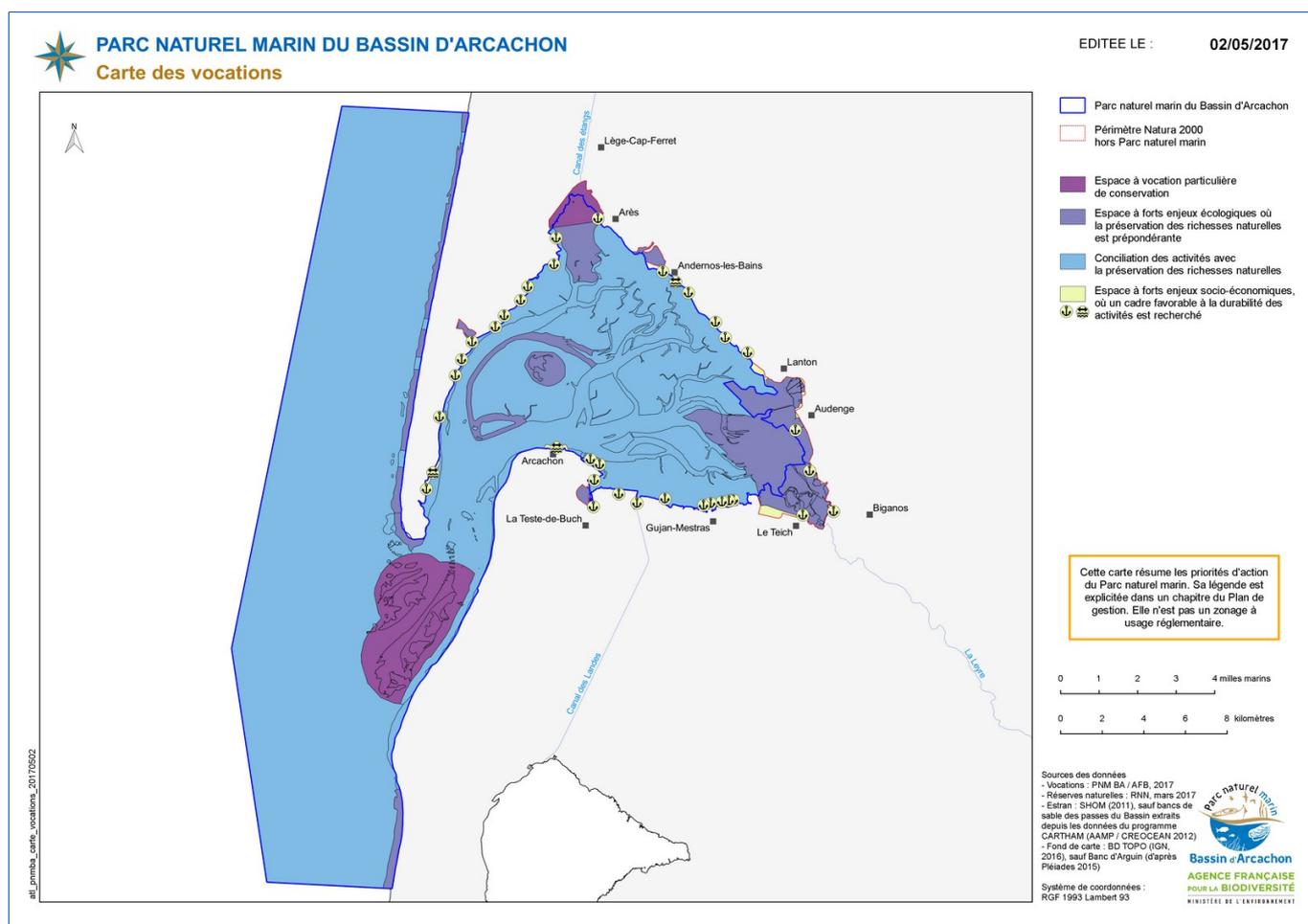
5. Promouvoir des pratiques respectueuses du milieu marin dans les activités nautiques par l'adaptation des comportements et des aménagements et l'innovation technologique ;
6. Contribuer à la mise en valeur des patrimoines naturels, culturels et paysagers marins afin de conserver au territoire son identité maritime et la faire prendre en compte dans les projets de développement ;
7. Responsabiliser l'ensemble de la population en la sensibilisant aux impacts des usages sur les équilibres naturels marins du bassin et aux bénéfices qui résultent de ces équilibres pour sa qualité de vie.

Le Parc naturel marin du Bassin d'Arcachon est également l'opérateur des sites Natura 2000 « Bassin d'Arcachon et Cap Ferret » et « Bassin d'Arcachon et Banc d'Arguin », compris à plus de 90% dans le périmètre du Parc naturel marin.

Cartographie | Vocations du Parc Naturel Marin du Bassin d'Arcachon



Le plan de gestion du Parc naturel marin est validé par son conseil de gestion et approuvé par le conseil d'administration de l'Agence française pour la biodiversité. Ce document identifie les objectifs stratégiques du territoire permettant la mise en œuvre des orientations de gestion pour une période de 15 ans.



En savoir plus

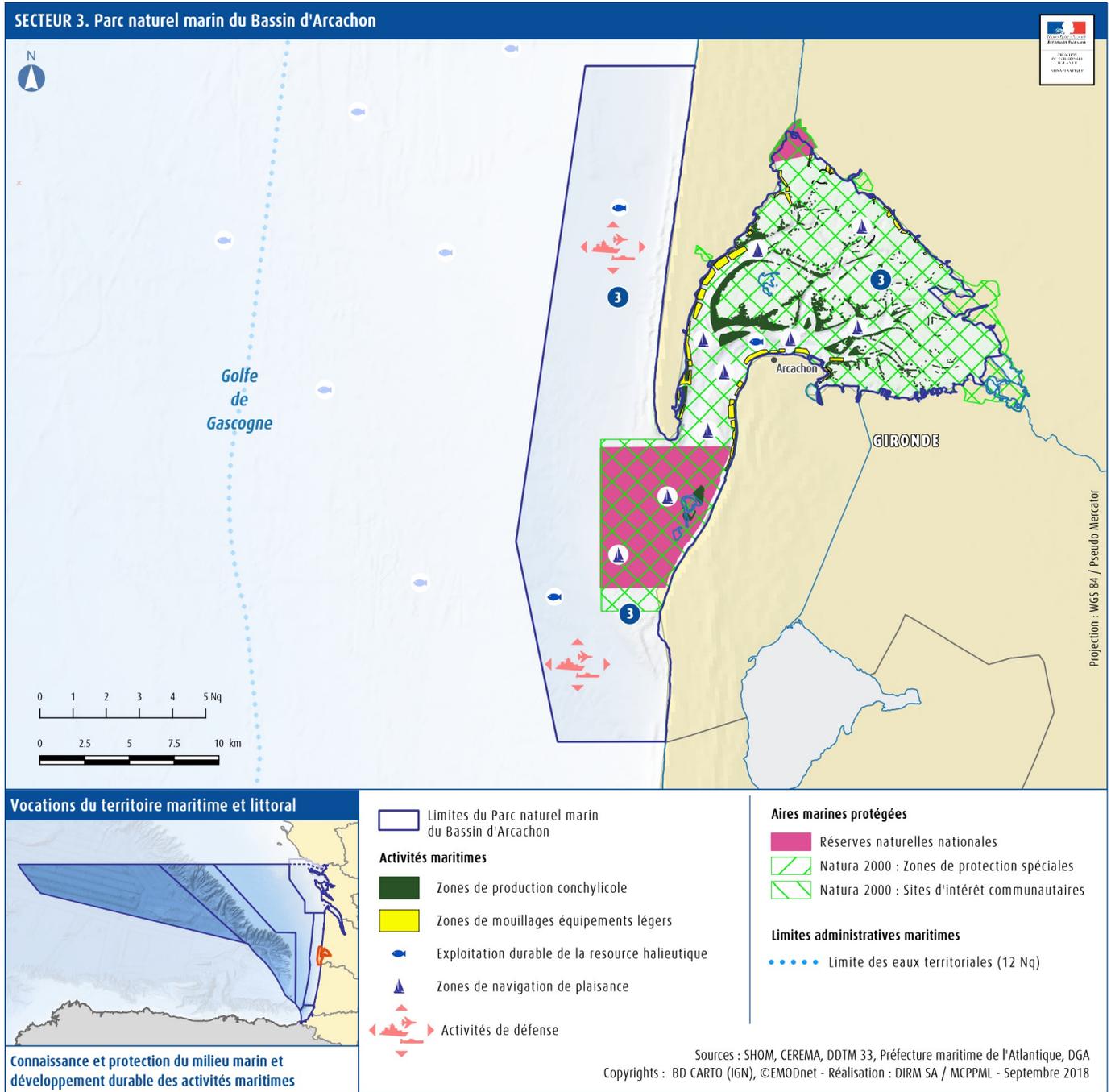
[Plan de gestion du parc naturel marin du Bassin d'Arcachon](#)

■ Les activités en présence

L'activité sur le bassin d'Arcachon est rythmée par les saisons, notamment autour de la pêche professionnelle, l'ostréiculture et les loisirs nautiques. La fréquentation nautique de plaisance se concentre sur la période estivale, tandis que la pêche et l'ostréiculture s'exercent toute l'année en s'adaptant au cycle de vie des espèces.

De part la fréquentation touristique et la concentration des activités sur le littoral, la lagune et son ouvert, ce secteur est soumis à une forte pression. Le territoire est également concerné par les aléas naturels (notamment submersion et érosion marine) qui génèrent des risques littoraux importants.

Cartographie | Activités humaines, environnement et patrimoine



■ Les spécificités écologiques identifiées

Le Bassin d’Arcachon est une enclave dans la côte sableuse rectiligne de l’Aquitaine. Cette lagune côtière favorise le développement d’habitats particuliers dans des conditions hydrodynamiques variées, plutôt abritées dans le bassin et exposées dans l’ouvert.

Le Bassin d’Arcachon abrite des zostères marines et des zostères naines, ces dernières constituant le plus grand herbier européen pour cette espèce. Cependant, la surface de ces herbiers a fortement régressé depuis une dizaine d’années, probablement initialement en lien avec les canicules de 2003 et 2006 et la contamination des eaux, puis dans un second temps avec une augmentation de la turbidité et des courants s’appliquant sur le fond découlant de cette régression initiale.

Les habitats nombreux et variés abritent une faune diversifiée (notamment annélides, bivalves, crustacés). Ce réseau trophique localement exceptionnel, couplé à la situation géographique particulière, fait du Bassin un site très attractif pour les oiseaux migrateurs et hivernants. À la belle saison quand les températures augmentent, la diversité d’habitats du bassin attire une diversité de poissons marins et amphihalins (anguilles notamment).

1. Enjeux écologiques présents dans le secteur étudié

Catégorie d'enjeux écologiques		Qualification			
		MAJEUR	FORT	MOYEN	FAIBLE
Conditions hydrographiques, habitats pélagiques et réseaux trophiques	Structures hydrologiques particulières :				
	Upwellings côtiers à l'ouvert				
	Zone d'interface terre-mer et panaches fluviaux :				
	Bassin d'Arcachon				
Habitats benthiques et structures géomorphologiques	Habitats biogéniques :	Herbiers de zostère naine			
		Herbiers de zostère marine, hermelles			
		prés salés atlantiques			
	Habitats sédimentaires :	Sédiments intertidaux			
Zones fonctionnelles halieutiques	Frayères :	raie brunette, seiche, chinchard			
	Nourriceries :	rouget barbet, anguille, griset, barbue, sprat, raie brunette, sars, seiche, chinchard commun, maquereau, bar, sole, dorade royale			
	Invertébrés benthiques :	palourdes			
	Amphihalins :	anguille			
		lamproies			
	Elasmobranches :	raie pastenague et raie mée, autres élasmobranches (historiquement important)			
Zones fonctionnelles avifaune	Nidification de limicoles et zones d'alimentations :	huitrier pie			
	Colonies d'oiseaux marins et zones d'alimentation :	Sterne caugek			
		goéland leucophée			
	Site d'hivernage pour les oiseaux d'eau :	bernache à ventre sombre, bécasseau variable, grand gravelot, spatule blanche, canard souchet, barge à queue noire			
Mammifères marins	Zone de densité maximale de marsouin commun :	Marsouin commun			
Classification de l'enjeu non caractérisé à ce stade	Autres cétacés :	groupe de grands dauphins historiquement présent	Non caractérisée à ce stade		

2. Interactions entre activités et le milieu marin

Le tableau synthétique présenté ci-dessous est issu des travaux présentés par les pilotes scientifiques pour chacun des descripteurs du milieu marin. Les contributions significatives de l'activité à la pression sont distinguées des contributions mineures par la codification suivante : contribution majeure/contribution mineure.

Activités	Pressions
Agriculture	<p>Pressions physiques : apports de déchets</p> <p>Pressions chimiques : apports de nutriments, <u>apports de substances dangereuses</u>, apports de matière organique</p>
Aquaculture	<p>Pressions physiques : pertes et perturbation physique des fonds marins, <u>apports de déchets</u>, modification des conditions hydrographiques</p> <p>Pressions chimiques : apports de substances dangereuses</p> <p>Pressions biologiques : <u>introduction ou propagation d'espèces non indigènes</u>, perturbation des espèces</p>
Pêche de loisir	<p>Pressions physiques : perturbation physique des fonds marins, apports de déchets,</p> <p>Pressions biologiques : perturbation des espèces, <u>introduction ou propagation d'espèces non indigènes</u>, <u>prélèvement d'espèces sauvages ou mortalité/blessures infligées à de telles espèces</u></p>
Pêche professionnelle	<p>Pressions physiques : <u>perturbation physique des fonds marins</u>, modification des conditions hydrographiques, <u>apports de déchets</u></p> <p>Pressions biologiques : perturbation des espèces, <u>introduction ou propagation d'espèces non indigènes</u>, <u>prélèvement d'espèces sauvages ou mortalité/blessures infligées à de telles espèces</u></p>
Tourisme et loisirs	<p>Pressions physiques : perturbation physique des fonds marins, <u>apports de déchets</u>, modification des conditions hydrographiques</p> <p>Pressions chimiques : apports de substances dangereuses</p> <p>Pressions biologiques : apports de sons anthropiques, perturbation des espèces, introduction d'agents pathogènes microbiens, <u>introduction ou propagation d'espèces non indigènes</u></p>
Transports maritimes et ports	<p>Pressions physiques : <u>pertes et perturbations physiques des fonds marins</u>, modifications des conditions hydrographiques, <u>apports de déchets</u></p> <p>Pressions chimiques : <u>apports de substances dangereuses</u>, apports de nutriments</p> <p>Pressions biologiques : perturbation des espèces, <u>apport de sons anthropiques</u>, <u>introduction ou propagation des espèces non indigènes</u>, <u>prélèvement d'espèces sauvages ou mortalité/blessures infligées à de telles espèces</u></p>
Travaux maritimes	<p>Pressions physiques : <u>perte</u> et perturbations <u>physiques des fonds marins</u>, apports de déchets, modification des conditions hydrographiques</p> <p>Pressions chimiques : <u>apports de substances dangereuses</u></p> <p>Pressions biologiques : apports de sons anthropiques, <u>perturbation des espèces</u>, introduction ou propagation des espèces non indigènes</p>

3. Perspectives d'évolution des activités

Activités	Tendances
Agriculture	Secteur dépendant de la conjoncture nationale et internationale
Aquaculture	Secteur en monoculture (risques zoonosantaires) soumis aux incidences de la qualité de l'eau des bassins versants (hausse de population et qualité sanitaire)
Pêche de loisir	Secteur diversifié, dont le cadre réglementaire et le cadre de bonnes pratiques est en cours d'évolution
Pêche professionnelle	Profession soumise aux conditions d'accès à la ressource – conflits d'usages
Risques	Prise en compte des risques inondation, submersion et érosion Secteur soumis aux incidences de la qualité de l'eau des bassins versants (hausse de population et qualité sanitaire des eaux de baignade)
Tourisme et loisirs	Forte fréquentation estivale, hétérogène dans l'espace et dans le temps en fonction de plusieurs paramètres (réglementaires, météorologiques, temps disponible, marées, prix du carburant, accessibilité, etc...)
Transports maritimes et ports	Forte activité de transport de passagers

4. Les objectifs stratégiques proposés

Objectifs stratégiques socio-économiques

- 1.1. Adapter et moderniser les outils de production de la pêche professionnelle à terre comme en mer pour mieux valoriser les produits et améliorer les conditions de travail des marins
- 1.2. Renforcer la gestion des ressources halieutiques et la dimension environnementale pour une activité de pêche professionnelle durable
- 2.1. Améliorer la gestion des eaux permettant la pérennisation de l'activité aquacole
- 2.2. Poursuivre la transition vers une aquaculture respectueuse des écosystèmes
- 2.3. Valoriser l'activité pour le maintien du tissu social et économique
- 4.1. Pérenniser la compétitivité des industries navales et nautique et adapter les flottes aux enjeux de la transition écologique
- 5.1. Accompagner la montée en puissance de la filière EMR par une planification adaptée
- 7.1. Optimiser l'occupation de l'espace dans les ports de plaisance et zones de mouillage dans le respect de la qualité de l'eau et des écosystèmes marins
- 7.2. Maintenir l'attractivité des sites de pratique pour une cohabitation des activités, harmonieuse avec leur environnement
- 8.1. Conforter le potentiel touristique du littoral respectueux de son environnement et de la capacité d'accueil des territoires
- 9.1. Prendre en compte les risques naturels et le changement climatique dans la planification pour des territoires littoraux plus résilients
- 9.2. Une qualité des eaux littorales garante du maintien de l'ensemble des usages
- 10.1. Réduire et contenir les risques de pollution
- 10.2. Garantir des conditions de navigation sûres
- 11.1. Protéger le patrimoine et les sites attractifs
- 11.2. Valoriser le potentiel patrimonial et paysager du littoral

Objectifs stratégiques environnementaux

1. Limiter ou éviter les perturbations physiques d'origine anthropique impactant le bon état écologique des habitats benthiques littoraux, du plateau continental et des habitats profonds, notamment les habitats particuliers
2. Réduire ou éviter les pressions générant des mortalités directes et du dérangement des mammifères marins et des tortues
3. Réduire ou éviter les pressions générant des mortalités directes, du dérangement et la perte d'habitats fonctionnels importants pour le cycle de vie des oiseaux marins et de l'estran, en particulier pour les espèces vulnérables et en danger
4. Limiter les pressions sur les espèces de poissons vulnérables ou en danger voire favoriser leur restauration et limiter le niveau de pression sur les zones fonctionnelles halieutiques d'importance
5. Limiter les risques d'introduction et de dissémination d'espèces non indigènes par le biais des activités humaines
6. Favoriser une exploitation des stocks de poissons, mollusques et crustacés au niveau du rendement maximum durable
7. Favoriser le maintien dans le milieu des ressources trophiques nécessaires aux grands prédateurs
8. Réduire les apports excessifs en nutriments et leur transfert dans le milieu marin
9. Éviter les pertes et les perturbations physiques des habitats marins liés aux activités maritimes et littorales
10. Limiter les modifications des conditions hydrographiques (par les activités humaines qui soient) défavorables au bon fonctionnement de l'écosystème
11. Réduire ou supprimer les apports en contaminants chimiques dans le milieu marin, qu'ils soient d'origine terrestre ou maritime, chroniques ou accidentels
12. Réduire les contaminations microbiologiques, chimiques et phycotoxiques dégradant la qualité sanitaire des produits de la mer, des zones de production aquacole et halieutique et des zones de baignade
13. Réduire les apports et la présence de déchets en mer et sur le littoral d'origine terrestre ou maritime
14. Limiter les émissions sonores dans le milieu marin à des niveaux non impactants pour les mammifères marins

5. Prescriptions ou recommandations

Les connaissances sur les impacts cumulés des activités dans l'espace et dans le temps devront être capitalisées et mises à disposition du public, des instances de gouvernance et des acteurs de la recherche et de l'environnement.

■ Prescriptions de non impact sur certaines composantes des écosystèmes :

- Mise en œuvre systématique de la séquence éviter-réduire-compenser en mer ;
- Prise en compte des zonages particuliers (à la date d'approbation du présent document) : cf. carte « activités humaines, environnement et patrimoine » du secteur 3.

■ Conditions de déroulement des activités :

- Toute activité développée, soumise à procédure d'évaluation environnementale, devra faire l'objet d'une étude adaptée en fonction de la qualification des enjeux écologiques présents dans le secteur 3 ;
- Sa compatibilité avec les activités de défense nationale, les autres activités ou infrastructures (câbles notamment) et avec la bonne gestion du domaine public maritime naturel devra être démontrée par le porteur de projet ;
- Respect des règles de coexistence des usages également préconisées par le plan de gestion du parc naturel marin et la stratégie départementale de gestion du domaine public maritime naturel ;
- Les planifications maritimes existantes liées aux activités humaines devront être prises en compte.

6. Documents de planification concernés (à la date d'approbation de la stratégie de façade maritime)

■ Documents nécessitant une compatibilité avec le DSF :

- Plan de gestion du parc naturel marin
- Schéma régional de développement de l'aquaculture marine

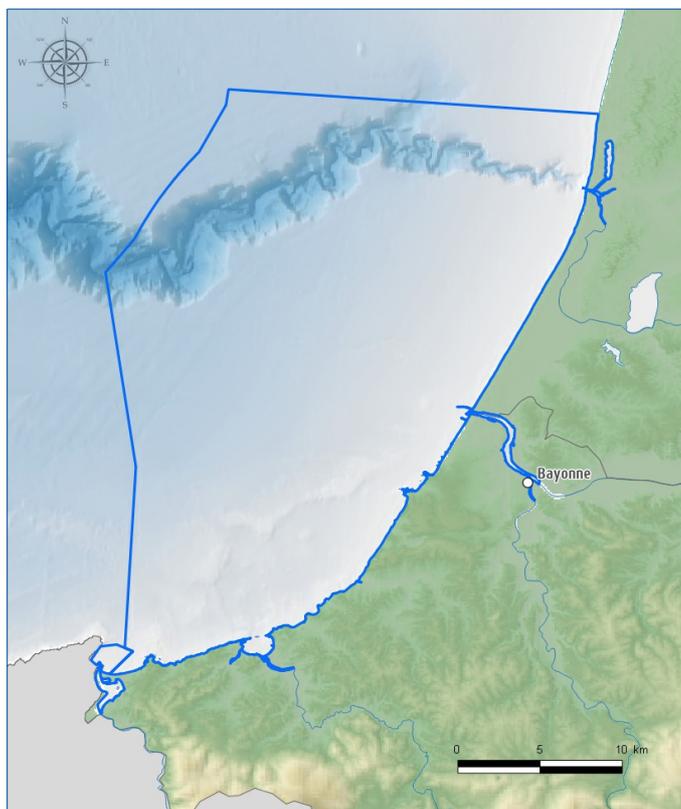
■ Documents nécessitant une prise en compte du DSF :

- Stratégie de gestion du Conservatoire du littoral
- Plan de gestion du risque inondation
- Schéma régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation
- Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (projet)
- Plan de gestion des réserves naturelles
 - Banc d'Arguin
 - Prés salés d'Arès et Lège Cap-Ferret
- SCoT Bassin d'Arcachon et du Val de Leyre (en élaboration)
- Stratégie régionale de gestion du risque d'érosion côtière et sa déclinaison en Stratégies locales de gestion de la bande côtière
- Schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux Adour-Garonne
- Schémas d'aménagement et de gestion des eaux « lacs médocains », « Leyre », et « étangs littoraux Born et Buch »

Côte rocheuse basque, estuaire de l'Adour et Gouf de Capbreton

Vocation

Usages et activités maritimes et littorales en cohabitation, conditionnés à la réduction des pressions cumulées, à l'atteinte du bon état écologique, à la prise en compte de l'évolution du trait de côte, en privilégiant les activités historiques emblématiques (pêche, port de commerce, tourisme, plaisance et loisirs nautiques)



Présentation du territoire

■ Les activités en présence

En matière d'usage maritime, on peut noter une importante activité de pêche côtière ainsi qu'une filière nautique et de glisse très dynamique. La présence d'un port commercial et de deux ports de pêche génère un trafic maritime professionnel non négligeable. La côte basque connaît une forte pression démographique, accentuée durant la période estivale par une forte fréquentation touristique.

■ Les spécificités écologiques identifiées

Sur la côte basque, les panaches de l'Adour, de la Nivelle, de la Bidassoa assurent une productivité planctonique. La côte basque se caractérise par des récifs intertidaux et subtidaux sous influence méridionale et une concentration remarquable de grottes sous-marines. Les récifs basques, de part leur isolement, leur localisation méridionale et leur exposition à la houle, présentent une composition algale et animale originale.

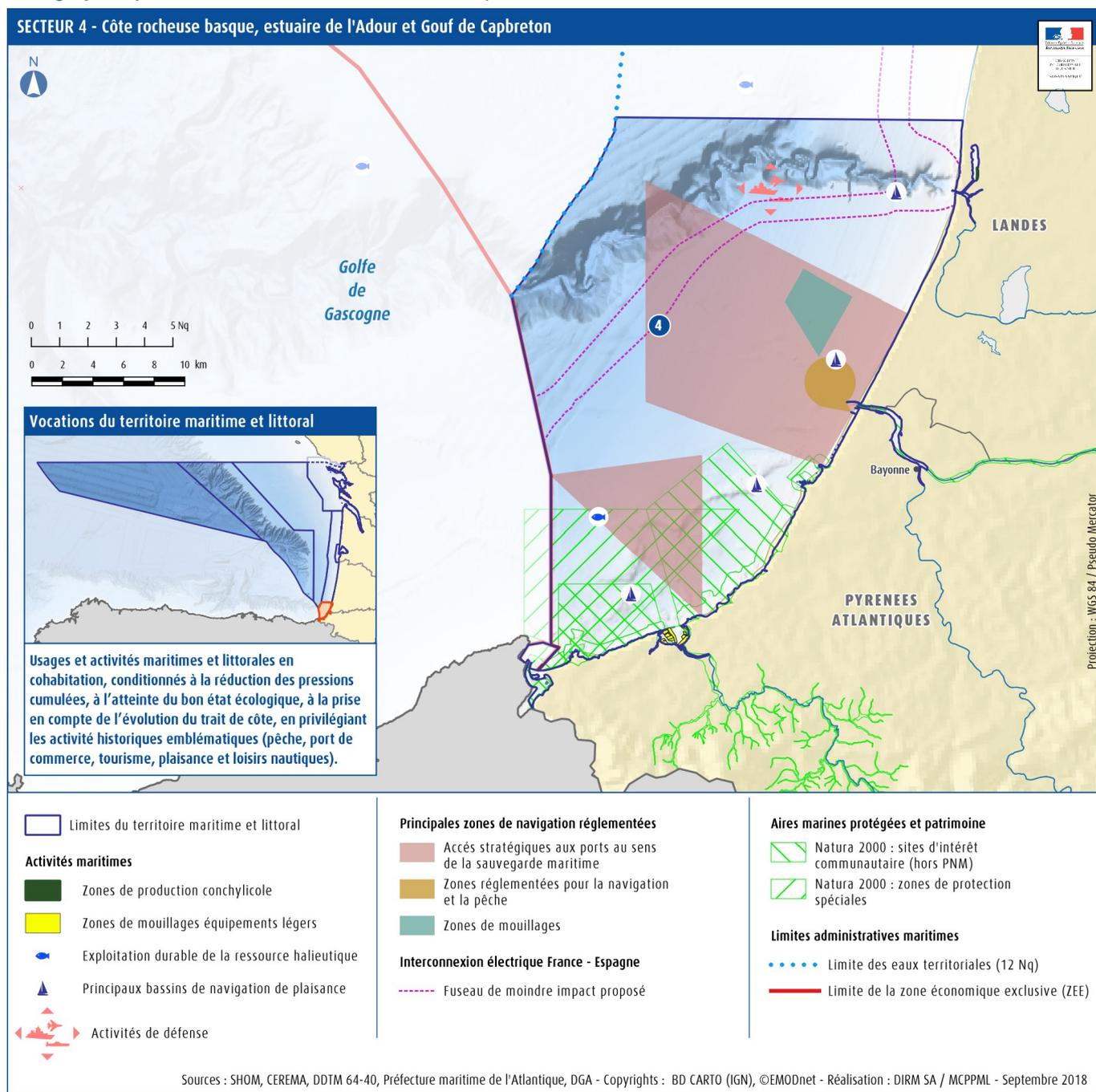
La côte basque joue un rôle fonctionnel pour plusieurs espèces d'intérêt commercial comme le bar, le merlu, la sole, la dorade royale et l'anchois. C'est aussi une zone d'alimentation majeure pour les oiseaux marins (dont le puffin des Baléares) et les mammifères marins. Les poissons amphihalins tels que le saumon, l'anguille ou les aloses s'y concentrent.

Au-delà du plateau, la pente continentale, majoritairement recouverte de sédiments et entaillée par endroits par des canyons sous-marins rocheux, se prolonge jusqu'à la plaine abyssale, elle aussi recouverte de sédiments fins. Les canyons canalisent les flux de particules et de matière organique du plateau continental vers la plaine abyssale et constituent des centres de dépôts sédimentaires et des puits de carbone. Une diversité d'unités écologiques (antipathaires, gorgones, éponges) est observée tout le long du centre et du sud du talus.

A l'extrémité sud, le Gouf de Capbreton constitue une particularité mondiale de part sa proximité à la côte.

Seule une trentaine de canyons « côtiers » ont été recensés dans le monde. Les échanges hydrologiques et sédimentaires avec la côte y sont importants et permettent le développement d'une faune très particulière. La topographie particulière des canyons interagit avec les processus hydrodynamiques dominants le long des marges (courants dus au vent ou les courants de marée) pour créer des phénomènes d'upwelling ou de downwelling.

Cartographie | Activités humaines, environnement et patrimoine



1. Enjeux écologiques présents dans le secteur étudié

Catégorie d'enjeux écologiques			Qualification			
			MAJEUR	FORT	MOYEN	FAIBLE
Conditions hydrographiques, habitats pélagiques et réseaux trophiques	Zone d'interface terre-mer et panaches fluviaux :	panache de l'Adour				
Habitats benthiques et structures géomorphologiques	Structures géomorphologiques particulières :	canyon du Gouf de Capbreton				
		fonds rocheux basques				
	Habitats rocheux	grottes				
		récifs infralittoraux, récifs médiolittoraux				
	Habitats biogéniques	Herbiers de zostère naine				
Habitats profonds	antipathaires, gorgones, éponges					
Zones fonctionnelles halieutiques	Frayères :	merlu, maquereau, sardine et anchois dorade royale, griset, sole				
		Nourriceries :	sprat, chinchard commun, maquereau bar, sole, maigre, merlu, sardine, anchois			
	Amphihalins :	alose feinte, anguille, grande alose, saumon				
		lamproie				
Zones fonctionnelles avifaune	Zones de densité maximale et zones fonctionnelles identifiées pour les oiseaux marins en période internuptiale :	densité toutes espèces				
		puffin des Baléares				
Classification de l'enjeu non caractérisé à ce stade	Enjeu transversal	delphinidés et marsouins entre les 50 et 100m de profondeur	<i>Non caractérisée à ce stade</i>			

2. Interactions entre activités et le milieu marin

Le tableau synthétique présenté ci-dessous est issu des travaux présentés par les pilotes scientifiques pour chacun des descripteurs du milieu marin. Les contributions significatives de l'activité à la pression sont distinguées des contributions mineures par la codification suivante : contribution majeure/contribution mineure.

Activités	Pressions
Agriculture	<p>Pressions physiques : apports de déchets</p> <p>Pressions chimiques : apports de nutriments, <u>apports de substances dangereuses</u>, apports de matière organique</p>
Défense	<p>Pressions physiques : modification des conditions hydrographiques</p> <p>Pressions chimiques : apports de substances dangereuses</p> <p>Pressions biologiques : <u>introduction ou propagation d'espèces non indigènes</u>, prélèvement d'espèces sauvages ou mortalité/blessures infligées à de telles espèces, <u>apports de sons anthropiques</u>, perturbation des espèces</p>
Industries	<p>Pressions physiques : modification des conditions hydrographiques, apports de déchets</p> <p>Pressions chimiques : apports de nutriments, apports de matières organiques, <u>apports de substances dangereuses</u></p>
Pêche de loisir	<p>Pressions physiques : perturbation des fonds marins, apports de déchets</p> <p>Pressions biologiques : <u>introduction ou propagation d'espèces non indigènes</u>, <u>prélèvement d'espèces sauvages ou mortalité/blessures infligées à de telles espèces</u>, perturbation des espèces</p>
Pêche professionnelle	<p>Pressions physiques : <u>perturbation des fonds marins</u>, <u>apports de déchets</u>, modification des conditions hydrographiques</p> <p>Pressions biologiques : <u>introduction ou propagation d'espèces non indigènes</u>, <u>prélèvement d'espèces sauvages ou mortalité/blessures infligées à de telles espèces</u>, perturbation des espèces</p>
Production d'électricité, y compris activité future potentielle	<p>Pressions physiques : perturbations et perte physique des fonds marins, apports de déchets, modification des conditions hydrographiques</p> <p>Pressions chimiques : apports de substances dangereuses</p> <p>Pressions biologiques : <u>apports de sons anthropiques</u>, perturbation des espèces, introduction ou propagation d'espèces non indigènes</p>
Tourisme et loisirs	<p>Pressions physiques : perturbation des fonds marins, <u>apports de déchets</u>, modification des conditions hydrographiques</p> <p>Pressions chimiques : apports de substances dangereuses</p> <p>Pressions biologiques : introduction d'agents pathogènes microbiens, <u>introduction ou propagation d'espèces non indigènes</u>, apports de sons anthropiques, perturbation des espèces</p>
Transports maritimes et ports	<p>Pressions physiques : <u>perte et perturbation physique des fonds marins</u>, <u>apports de déchets</u>, modification des conditions hydrographiques</p> <p>Pressions chimiques : apports de nutriments, <u>apports de substances dangereuses</u></p> <p>Pressions biologiques : <u>apports de sons anthropiques</u>, perturbation des espèces, <u>introduction ou propagation d'espèces non indigènes</u>, prélèvement d'espèces sauvages ou mortalité/blessures infligées à de telles espèces</p>
Travaux maritimes	<p>Pressions physiques : <u>perte et perturbation physiques des fonds marins</u>, apports de déchets, modification des conditions hydrographiques</p> <p>Pressions chimiques : apports de substances dangereuses</p> <p>Pressions biologiques : apports de sons anthropiques, <u>perturbation des espèces</u>, introduction ou propagation des espèces non indigènes</p>

3. Perspectives d'évolution des activités

Activités	Tendances
Agriculture	Secteur dépendant de la conjoncture nationale et internationale
Défense	Poursuite des activités du Centre d'essais de lancement de missiles
Travaux maritimes	Développement ligne électrique entre France et Espagne (RTE)
Production d'électricité (activité future potentielle)	Zone de développement potentiel du houlomoteur
Industries	Leadership sur le surf
Pêche de loisir	Secteur diversifié, dont le cadre réglementaire et le cadre de bonnes pratiques est en cours d'évolution
Pêche professionnelle	Profession soumise aux conditions d'accès à la ressource
Risques	Prise en compte des risques inondation, submersion et érosion. Secteur soumis aux incidences de la qualité de l'eau des bassins versants (hausse de population et qualité sanitaire des eaux de baignade)
Tourisme et loisirs	Forte fréquentation touristique Développement de l'écomobilité
Transports maritimes et ports	Évolutions liées au développement du port de Bayonne : stabilisation du trafic malgré un arrêt de certaines activités historiques

4. Les objectifs stratégiques proposés

Objectifs stratégiques socio-économiques

- 1.1. Adapter et moderniser les outils de production de la pêche professionnelle à terre comme en mer pour mieux valoriser les produits et améliorer les conditions de travail des marins
- 1.2. Renforcer la gestion des ressources halieutiques et la dimension environnementale pour une activité de pêche professionnelle durable
- 3.1. Assurer la compétitivité et la complémentarité des ports, améliorer leur desserte et favoriser le report modal
- 4.1. Pérenniser la compétitivité des industries navales et nautique et adapter les flottes aux enjeux de la transition écologique
- 5.1. Accompagner la montée en puissance de la filière EMR par une planification adaptée
- 5.2. Soutenir la R&D sur le secteur pour le déploiement de ces technologies
- 7.1. Optimiser l'occupation de l'espace dans les ports de plaisance et zones de mouillage dans le respect de la qualité de l'eau et des écosystèmes marins
- 7.2. Maintenir l'attractivité des sites de pratique pour une cohabitation des activités, harmonieuse avec leur environnement
- 8.1. Conforter le potentiel touristique du littoral respectueux de son environnement et de la capacité d'accueil des territoires
- 9.1. Prendre en compte les risques naturels et le changement climatique dans la planification pour des territoires littoraux plus résilients
- 9.2. Une qualité des eaux littorales garante du maintien de l'ensemble des usages
- 10.1. Réduire et contenir les risques de pollution
- 10.2. Garantir des conditions de navigation sûres
- 11.1. Protéger le patrimoine et les sites attractifs
- 11.2. Valoriser le potentiel patrimonial et paysager du littoral

Objectifs stratégiques environnementaux

1. Limiter ou éviter les perturbations physiques d'origine anthropique impactant le bon état écologique des habitats benthiques littoraux, du plateau continental et des habitats profonds, notamment les habitats particuliers
2. Réduire ou éviter les pressions générant des mortalités directes et du dérangement des mammifères marins et des tortues
3. Réduire ou éviter les pressions générant des mortalités directes, du dérangement et la perte d'habitats fonctionnels importants pour le cycle de vie des oiseaux marins et de l'estran, en particulier pour les espèces vulnérables et en danger
4. Limiter les pressions sur les espèces de poissons vulnérables ou en danger voire favoriser leur restauration et limiter le niveau de pression sur les zones fonctionnelles halieutiques d'importance
5. Limiter les risques d'introduction et de dissémination d'espèces non indigènes par le biais des activités humaines
6. Favoriser une exploitation des stocks de poissons, mollusques et crustacés au niveau du rendement maximum durable
7. Favoriser le maintien dans le milieu des ressources trophiques nécessaires aux grands prédateurs
8. Réduire les apports excessifs en nutriments et leur transfert dans le milieu marin
9. Éviter les pertes et les perturbations physiques des habitats marins liés aux activités maritimes et littorales
10. Limiter les modifications des conditions hydrographiques (par les activités humaines qui soient) défavorables au bon fonctionnement de l'écosystème
11. Réduire ou supprimer les apports en contaminants chimiques dans le milieu marin, qu'ils soient d'origine terrestre ou maritime, chroniques ou accidentels
12. Réduire les contaminations microbiologiques, chimiques et phycotoxiques dégradant la qualité sanitaire des produits de la mer, des zones de production aquacole et halieutique et des zones de baignade
13. Réduire les apports et la présence de déchets en mer et sur le littoral d'origine terrestre ou maritime
14. Limiter les émissions sonores dans le milieu marin à des niveaux non impactants pour les mammifères marins

5. Prescriptions ou recommandations

Les connaissances sur les impacts cumulés des activités dans l'espace et dans le temps devront être capitalisées et mises à disposition du public, des instances de gouvernance et des acteurs de la recherche et de l'environnement.

■ Prescriptions de non impact sur certaines composantes des écosystèmes :

- Mise en œuvre systématique de la séquence éviter-réduire-compenser en mer ;
- Prise en compte des zonages particuliers (à la date d'approbation du présent document) : cf. carte « activités humaines, environnement et patrimoine » du secteur 4.

■ Conditions de déroulement des activités :

- Toute activité développée, soumise à procédure d'évaluation environnementale, devra faire l'objet d'une étude adaptée en fonction de la qualification des enjeux écologiques présents dans le secteur 4 ;
- Sa compatibilité avec les activités de défense nationale, les autres activités ou infrastructures (câbles notamment) et avec la bonne gestion du domaine public maritime naturel devra être démontrée par le porteur de projet ;
- Respect des règles de coexistence des usages également préconisées par la stratégie départementale de gestion du domaine public maritime naturel ;
- Les planifications maritimes existantes liées aux activités humaines devront être prises en compte.

6. Documents de planification concernés (à la date d'approbation de la stratégie de façade maritime)

■ Documents nécessitant une compatibilité avec le DSF :

- Plan régional de développement de l'aquaculture marine
- DOCOB Côte basque rocheuse et extension au large
- DOCOB Estuaire de la Bidossoa et baie de Fontarabie

■ Documents nécessitant une prise en compte du DSF :

- Schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux
- Stratégie de gestion du Conservatoire du littoral
- Plan de gestion du risque inondation
- Schéma régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation
- Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (projet)
- Schéma directeur d'aménagement du port de Bayonne
- Schéma de cohérence territoriale : 2 SCoT un nord (en cours de validité) et un au sud (en cours de révision).
 - SCoT Maremne Adour côte Sud (approuvé)
 - SCoT Agglomération Bayonne et Sud des Landes (approuvé)
 - SCoT Sud Pays Basque (en révision)

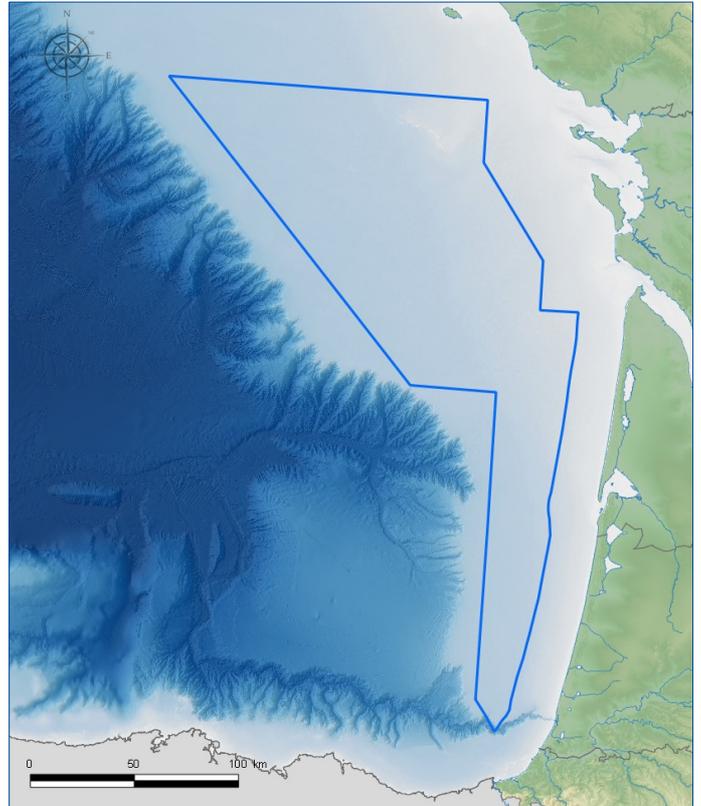
Remarque : Fusion dans les 6 ans à venir suite à la création de l'EPCI basque

- Schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux Adour-Garonne : SAGEs « Adour aval » et « Côtiers basques »

Vocation

Priorité aux pêches professionnelles durables en cohabitation notamment avec le transport maritime, le développement possible de nouvelles productions d'énergies marines renouvelables et l'extraction de granulats marins

© Laurent Mignaux / Terra



Présentation du territoire

■ Les activités en présence

Les activités sur le plateau continental sont limitées principalement à la navigation de commerce ainsi qu'à la pêche professionnelle.

Une partie du secteur est concernée par l'activité du centre d'essais des Landes où les activités autres que celles de défense sont strictement réglementées.

Des potentialités pour l'implantation d'EMR ont été identifiées dans le secteur.

■ Les spécificités écologiques identifiées

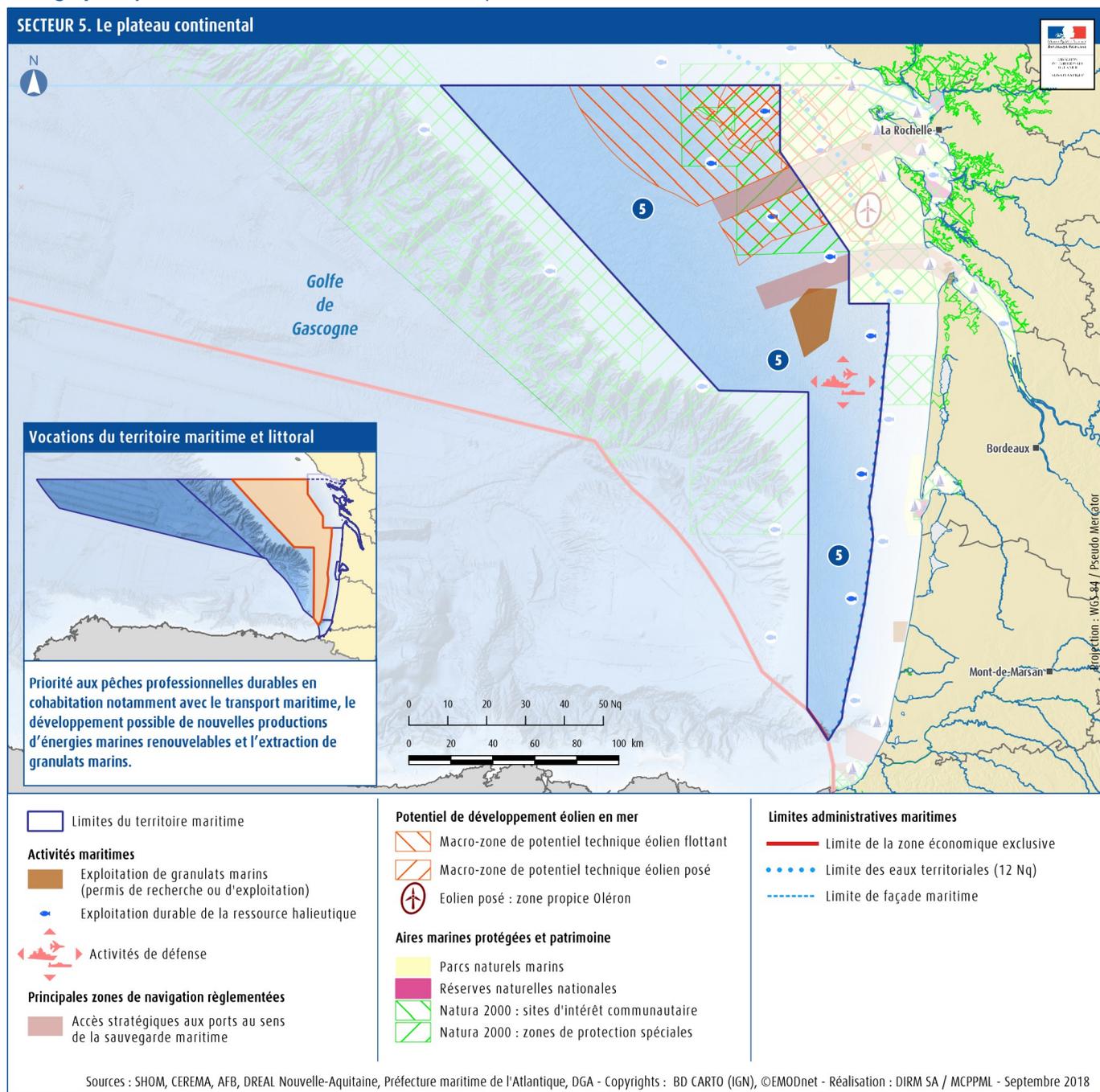
Le plateau continental du golfe de Gascogne est principalement occupé par des fractions sableuses parcourues de veines vaseuses profondes. Au centre, de larges plateaux rocheux sont présents. Cette zone de transition biogéographique crée un gradient dans les communautés benthiques et pélagiques et offre un témoin de premier plan des effets du changement climatique sur l'ensemble du réseau trophique ainsi que sur les conditions hydrographiques.

Les habitats sablo-vaseux offrent des zones de nurseries ou de frayères pour nombres d'espèces dont le merlu, le maquereau, la sardine, l'anchois et la langoustine. Une biodiversité importante est observée dans le golfe de Gascogne car celui-ci constitue la limite Sud de l'aire de répartition de nombreuses espèces nordiques et la limite Nord d'un grand nombre d'espèces méridionales.

Au sud, sur les plateaux armoricain et aquitain à la limite du talus, des structures rocheuses carbonatées formées par les émissions de méthane froid sont l'unique cas français de ce type d'habitat. Les fonctionnalités de cette zone restent globalement méconnues.

Dans la partie Nord, le plateau de Rochebonne constitue une zone remarquable par la qualité du milieu marin et sa forte productivité biologique. Le secteur est une zone de frayère (seiche, maigre, sardine...), de nurserie (bar, sole...) et de transit (poissons amphihalins notamment) importante. C'est par conséquent une zone d'alimentation des prédateurs supérieurs (marsouin et delphinidés).

Cartographie | Activités humaines, environnement et patrimoine



1. Enjeux écologiques présents dans le secteur étudié

Catégorie d'enjeux écologiques		Qualification			
		MAJEUR	FORT	MOYEN	FAIBLE
Conditions hydrographiques, habitats pélagiques et réseaux trophiques	Producteurs primaires, secondaires et espèce fourrages :				
	Structures hydrologiques particulières :				
Habitats benthiques et structures géomorphologiques	Structures géomorphologiques particulières :				
	Habitats biogéniques :				
	Habitats rocheux :				
	Habitats sédimentaires :				
Zones fonctionnelles halieutiques	Frères :				
	Nourriceries :				
	Elasmobranches :				
	Invertébrés benthiques :				
	zones de densité maximale et zones fonctionnelles identifiées pour les oiseaux marins en période internuptiale :				
Classification de l'enjeu non caractérisée à ce stade	Autres cétacés :	<i>Non caractérisée à ce stade</i>			
	Habitats biogéniques :	<i>Non caractérisée à ce stade</i>			
	Elasmobranches :	<i>Non caractérisée à ce stade</i>			

2. Interactions entre activités et le milieu marin

Le tableau synthétique présenté ci-dessous est issu des travaux présentés par les pilotes scientifiques pour chacun des descripteurs du milieu marin. Les contributions significatives de l'activité à la pression sont distinguées des contributions mineures par la codification suivante : contribution majeure/contribution mineure.

Activités	Pressions
Défense	<p>Pressions physiques : modification des conditions hydrographiques</p> <p>Pressions chimiques : apports de substances dangereuses</p> <p>Pressions biologiques : <u>apports de sons anthropiques</u>, perturbation des espèces, <u>introduction ou propagation d'espèces non indigènes</u>, prélèvement d'espèces sauvages ou mortalité/blessures infligées à de telles espèces</p>
Pêche professionnelle	<p>Pressions physiques : <u>perturbation physique des fonds marins</u>, modification des conditions hydrographiques, <u>apports de déchets</u></p> <p>Pressions biologiques : perturbation des espèces, <u>introduction ou propagation d'espèces non indigènes</u>, <u>prélèvement d'espèces sauvages ou mortalité/blessures infligées à de telles espèces</u></p>
Production d'électricité, y compris activité future potentielle	<p>Pressions physiques : perte et perturbation physique des fonds marins, apports de déchets, modification des conditions hydrographiques</p> <p>Pressions chimiques : apports de substances dangereuses</p> <p>Pressions biologiques : <u>apports de sons anthropiques</u>, perturbation des espèces, introduction ou propagation d'espèces non indigènes</p>
Transport maritime	<p>Pressions physiques : <u>perte et perturbation physiques des fonds marins</u>, <u>apports de déchets</u>, modification des conditions hydrographiques</p> <p>Pressions chimiques : apports de nutriments, <u>apports de substances dangereuses</u></p> <p>Pressions biologiques : <u>apports de sons anthropiques</u>, perturbation des espèces, <u>introduction ou propagation d'espèces non indigènes</u>, prélèvement d'espèces sauvages ou mortalité/blessures infligées à de telles espèces</p>
Extraction de minéraux (permis exclusif de recherche)	<p>Pressions physiques : perte et <u>perturbation physique des fonds marins</u>, modification des conditions hydrographiques</p> <p>Pressions chimiques : apports de substances dangereuses</p> <p>Pressions biologiques : apports de sons anthropiques, perturbation des espèces, introduction des espèces non indigènes, prélèvement d'espèces sauvages ou mortalité/blessures infligées à de telles espèces</p>

3. Perspectives d'évolution des activités

Conflits plaisanciers ostréiculteurs sur le développement de l'aquaculture off-shore

Activités	Tendances
Défense	Poursuite des activités du Centre d'essais de lancement de missiles
Production d'électricité (activité potentiellement émergente)	Développement potentiel des EMR
Pêche professionnelle	Profession soumise aux conditions d'accès à la ressource Profession soumise aux contraintes liées au développement des EMR
Transports maritimes	Évolutions liées au développement des EMR

4. Les objectifs stratégiques proposés

Objectifs stratégiques socio-économiques

- 1.1. Adapter et moderniser les outils de production de la pêche professionnelle à terre comme en mer pour mieux valoriser les produits et améliorer les conditions de travail des marins
- 1.2. Renforcer la gestion des ressources halieutiques et la dimension environnementale pour une activité de pêche professionnelle durable
- 5.1. Accompagner la montée en puissance de la filière EMR par une planification adaptée
- 10.1. Réduire et contenir les risques de pollution
- 10.2. Garantir des conditions de navigation sûres

Objectifs stratégiques environnementaux

- 1. Limiter ou éviter les perturbations physiques d'origine anthropique impactant le bon état écologique des habitats benthiques littoraux, du plateau continental et des habitats profonds, notamment les habitats particuliers
- 2. Réduire ou éviter les pressions générant des mortalités directes et du dérangement des mammifères marins et des tortues
- 3. Réduire ou éviter les pressions générant des mortalités directes, du dérangement et la perte d'habitats fonctionnels importants pour le cycle de vie des oiseaux marins et de l'estran, en particulier pour les espèces vulnérables et en danger
- 4. Limiter les pressions sur les espèces de poissons vulnérables ou en danger voire favoriser leur restauration et limiter le niveau de pression sur les zones fonctionnelles halieutiques d'importance
- 5. Limiter les risques d'introduction et de dissémination d'espèces non indigènes par le biais des activités humaines
- 6. Favoriser une exploitation des stocks de poissons, mollusques et crustacés au niveau du rendement maximum durable
- 7. Favoriser le maintien dans le milieu des ressources trophiques nécessaires aux grands prédateurs
- 9. Éviter les pertes et les perturbations physiques des habitats marins liées aux activités maritimes et littorales
- 10. Limiter les modifications des conditions hydrographiques (par les activités humaines qui soient) défavorables au bon fonctionnement de l'écosystème
- 11. Réduire ou supprimer les apports en contaminants chimiques dans le milieu marin, qu'ils soient d'origine terrestre ou maritime, chroniques ou accidentels
- 12. Réduire les contaminations microbiologiques, chimiques et phycotoxiques dégradant la qualité sanitaire des produits de la mer, des zones de production aquacole et halieutique et des zones de baignade
- 13. Réduire les apports et la présence de déchets en mer et sur le littoral d'origine terrestre ou maritime
- 14. Limiter les émissions sonores dans le milieu marin à des niveaux non impactants pour les mammifères marins

5. Prescriptions ou recommandations

Les connaissances sur les impacts cumulés des activités dans l'espace et dans le temps devront être capitalisées et mises à disposition du public, des instances de gouvernance et des acteurs de la recherche et de l'environnement.

■ Prescriptions de non impact sur certaines composantes des écosystèmes :

- Mise en œuvre systématique de la séquence éviter-réduire-compenser en mer ;
- Prise en compte des zonages particuliers (à la date d'approbation du présent document) : cf. carte « activités humaines, environnement et patrimoine » du secteur 5.

■ Conditions de déroulement des activités :

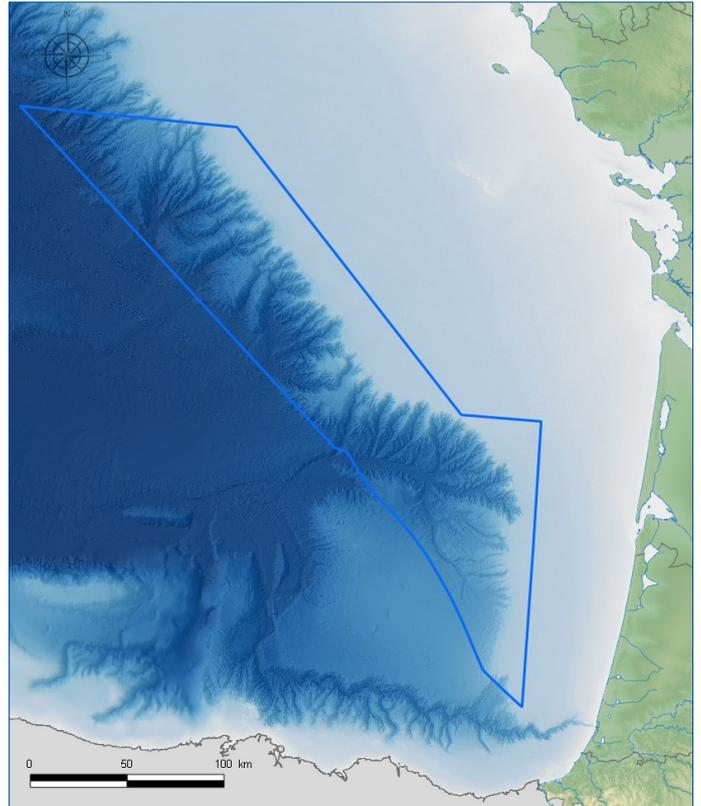
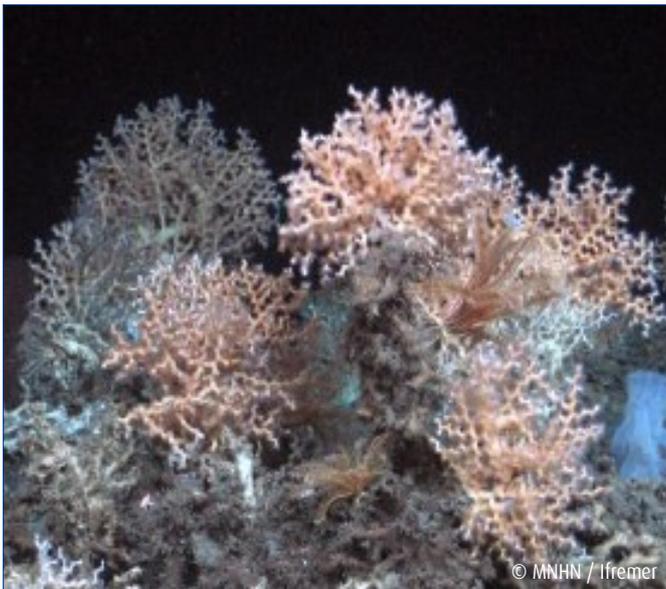
- Toute activité développée, soumise à procédure d'évaluation environnementale, devra faire l'objet d'une étude adaptée en fonction de la qualification des enjeux écologiques présents dans le secteur 5 ;
- Sa compatibilité avec les activités de défense nationale, les autres activités ou infrastructures (câbles notamment) et avec la bonne gestion du domaine public maritime naturel devra être démontrée par le porteur de projet ;
- Les planifications maritimes existantes liées aux activités humaines devront être prises en compte.

6. Documents de planification concernés (à la date d'approbation de la stratégie de façade maritime)

- Documents nécessitant une compatibilité avec le DSF : DOCOB

Vocation

Exploitation durable des ressources marines respectueuse des habitats et espèces à forts enjeux écologiques



Présentation du territoire

■ Les activités en présence

Les activités présentes sur ce secteur concernent la pêche au large, la navigation et la défense. Le secteur est principalement exploité par des navires de pêche espagnols.

■ Les spécificités écologiques identifiées

Les conditions géologiques, géochimiques et physiques des fonds marins et de la colonne d'eau définissent des habitats variés abritant des communautés biologiques spécifiques. Au-delà du plateau, la pente continentale, majoritairement recouverte de sédiments et entaillée par endroits par des canyons sous-marins rocheux, se prolonge jusqu'à la plaine abyssale, aussi recouverte de sédiments fins.

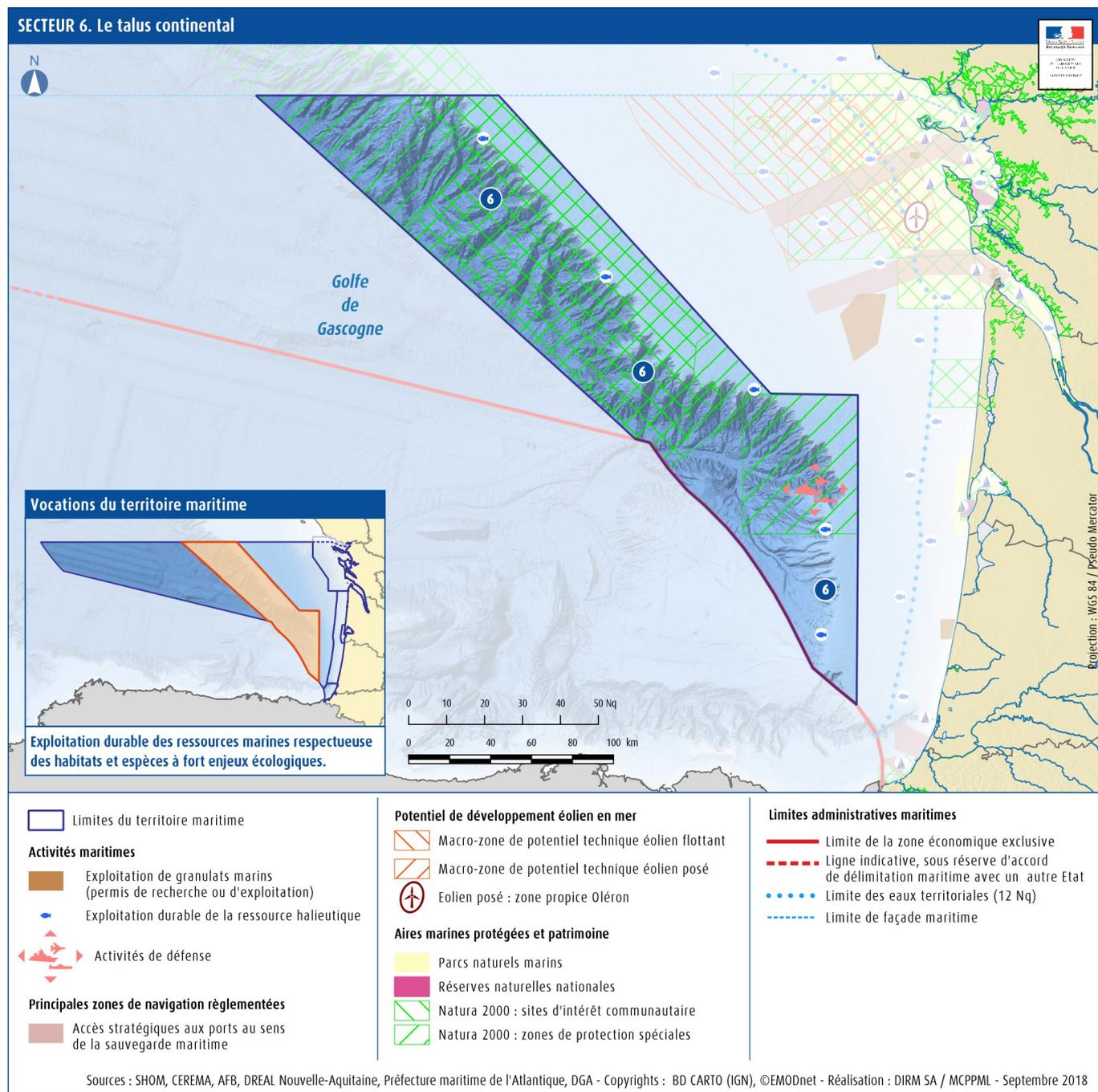
Une diversité d'unités écologiques (antipathaires (1), gorgones, éponges) ont été observées tout le long du centre et du Sud du talus ; leur richesse varie selon les canyons. La topographie particulière des canyons interagit avec les processus hydrodynamiques dominants le long des marges, que ce soient les courants dus au vent ou les courants de marée, pour créer des phénomènes d'upwelling ou de downwelling(2).

(1) *Cnidaire hexacoralliaire colonial des grands fonds marins*

(2) *Le phénomène d'upwelling correspond à une remontée en surface des eaux profondes. Le phénomène de downwelling correspond au phénomène inverse*

La topographie accidentée des canyons fournit un refuge pour certaines espèces de poissons dont des élasmobranches (requin taupe, squalo bouclé) et la concentration de matière organique offre des zones de nurricerie privilégiées pour la sardine et l'anchois. Ces fonctionnalités se traduisent par la présence d'oiseaux marins du large (océanite tempête), de mammifères marins tels que le globicéphale) mais aussi par celle du grand dauphin et des grands plongeurs plus au sud.

Cartographie | Activités humaines, environnement et patrimoine



1. Enjeux écologiques présents dans le secteur étudié

Catégorie d'enjeux écologiques			Qualification				
			MAJEUR	FORT	MOYEN	FAIBLE	
Conditions hydrographiques, habitats pélagiques et réseaux trophiques	Structures hydrologiques particulières :	front de talus, importantes biomasses et diversité planctoniques associées tourbillons					
Habitats benthiques et structures géomorphologiques	Structures géomorphologiques particulières :	talus et canyons à forte biodiversité haut plateau landais : vase bathyales et structures formées par les émissions de gaz					
		Habitats profonds :	antipathaires, gorgones, éponges (centre et sud du talus) et autres scléactiniaires solitaires et coloniaux (canyons du centre). vases bathyales à pennatules (canyon du secteur sud)				
			scléactiniaires solitaires et coloniaux				
Zones fonctionnelles halieutiques	Frayères :	merlu, maquereau, chinchard et sardine anchois					
		Nourriceries :	sprat, chinchard commun, maquereau, sardine, anchois, merlu				
			Elasmobranches :	requin taupe commun, squalé bouclé (historiquement important)			
Zones fonctionnelles avifaune	Zones de densité maximale et zones fonctionnelles identifiées pour les oiseaux marins en période internuptiale :	densité toutes espèces					
Enjeux transversaux	Mammifères marins	majorité des espèces de cétacés (diversité maximale), delphinidés, globicéphale, grands plongeurs, grand dauphin					
		dauphin commun					
Classification de l'enjeu non caractérisé à ce stade	Producteurs primaires, secondaires et espèces fourrages :	espèces fourrages (micronecton)	<i>Non caractérisée à ce stade</i>				
		Habitats profonds :	récifs de coraux blancs, jardins de coraux de substrats meubles, vases bathyales à pennatules jardins de coraux de substrats meubles	<i>Non caractérisée à ce stade</i>			

2. Interactions entre activités et le milieu marin

Le tableau synthétique présenté ci-dessous est issu des travaux présentés par les pilotes scientifiques pour chacun des descripteurs du milieu marin. Les contributions significatives de l'activité à la pression sont distinguées des contributions mineures par la codification suivante : contribution majeure/contribution mineure.

Activités	Pressions
Défense	<p>Pressions physiques : modification des conditions hydrographiques</p> <p>Pressions chimiques : apports de substances dangereuses</p> <p>Pressions biologiques : <u>apports de sons anthropiques</u>, perturbation des espèces, <u>introduction ou propagation d'espèces non indigènes</u>, prélèvement d'espèces sauvages ou mortalité/blessures infligées à de telles espèces</p>
Pêche professionnelle	<p>Pressions physiques : <u>perturbation physique des fonds marins</u>, modification des conditions hydrographiques, <u>apports de déchets</u></p> <p>Pressions biologiques : perturbation des espèces, <u>introduction ou propagation d'espèces non indigènes</u>, <u>prélèvement d'espèces sauvages ou mortalité/blessures infligées à de telles espèces</u></p>
Transport maritime	<p>Pressions physiques : <u>apports de déchets</u>,</p> <p>Pressions chimiques : apports de nutriments, <u>apports de substances dangereuses</u></p> <p>Pressions biologiques : <u>apports de sons anthropiques</u>, perturbation des espèces, <u>introduction ou propagation d'espèces non indigènes</u>, prélèvement d'espèces sauvages ou mortalité/blessures infligées à de telles espèces</p>

3. Perspectives d'évolution des activités

Activités	Tendances
Défense	Poursuite des activités du Centre d'essais de lancement de missiles
Pêche professionnelle	Profession soumise aux conditions d'accès à la ressource

4. Les objectifs stratégiques proposés

Objectifs stratégiques socio-économiques

- 1.1. Adapter et moderniser les outils de production de la pêche professionnelle à terre comme en mer pour mieux valoriser les produits et améliorer les conditions de travail des marins
- 1.2. Renforcer la gestion des ressources halieutiques et la dimension environnementale pour une activité de pêche professionnelle durable
- 10.1. Réduire et contenir les risques de pollution
- 10.2. Garantir des conditions de navigation sûres

Objectifs stratégiques environnementaux

- 1. Limiter ou éviter les perturbations physiques d'origine anthropique impactant le bon état écologique des habitats benthiques littoraux, du plateau continental et des habitats profonds, notamment les habitats particuliers
- 2. Réduire ou éviter les pressions générant des mortalités directes et du dérangement des mammifères marins et des tortues
- 3. Réduire ou éviter les pressions générant des mortalités directes, du dérangement et la perte d'habitats fonctionnels importants pour le cycle de vie des oiseaux marins et de l'estran, en particulier pour les espèces vulnérables et en danger
- 4. Limiter les pressions sur les espèces de poissons vulnérables ou en danger voire favoriser leur restauration et limiter le niveau de pression sur les zones fonctionnelles halieutiques d'importance
- 5. Limiter les risques d'introduction et de dissémination d'espèces non indigènes par le biais des activités humaines
- 6. Favoriser une exploitation des stocks de poissons, mollusques et crustacés au niveau du rendement maximum durable
- 7. Favoriser le maintien dans le milieu des ressources trophiques nécessaires aux grands prédateurs
- 9. Éviter les pertes et les perturbations physiques des habitats marins liés aux activités maritimes et littorales
- 10. Limiter les modifications des conditions hydrographiques (par les activités humaines qui soient) défavorables au bon fonctionnement de l'écosystème
- 11. Réduire ou supprimer les apports en contaminants chimiques dans le milieu marin, qu'ils soient d'origine terrestre ou maritime, chroniques ou accidentels
- 12. Réduire les contaminations microbiologiques, chimiques et phycotoxiques dégradant la qualité sanitaire des produits de la mer, des zones de production aquacole et halieutique et des zones de baignade
- 13. Réduire les apports et la présence de déchets en mer et sur le littoral d'origine terrestre ou maritime
- 14. Limiter les émissions sonores dans le milieu marin à des niveaux non impactants pour les mammifères marins

5. Prescriptions ou recommandations

Nécessité de disposer d'une connaissance approfondie du secteur en termes de ressources exploitables et d'enjeux environnementaux notamment du fonctionnement écosystémique.

Les connaissances acquises devront être capitalisées et mises à disposition du public, des instances de gouvernance et des acteurs y compris ceux de la recherche.

■ Prescriptions de non impact sur certaines composantes des écosystèmes :

- Mise en œuvre systématique de la séquence éviter-réduire-compenser en mer ;
- Prise en compte des zonages particuliers (à la date d'approbation du présent document) : cf. carte « activités humaines, environnement et patrimoine » du secteur 6.

■ Conditions de déroulement des activités :

- Respect des planifications maritimes existantes liées aux activités humaines
- Toute activité développée, soumise à procédure d'évaluation environnementale, devra faire l'objet d'une étude adaptée en fonction de la qualification des enjeux écologiques présents dans le secteur 6 ;
- Sa compatibilité avec les activités de défense nationale et le cas échéant avec les autres activités ou infrastructures (câbles notamment), devra être démontrée par le porteur de projet.

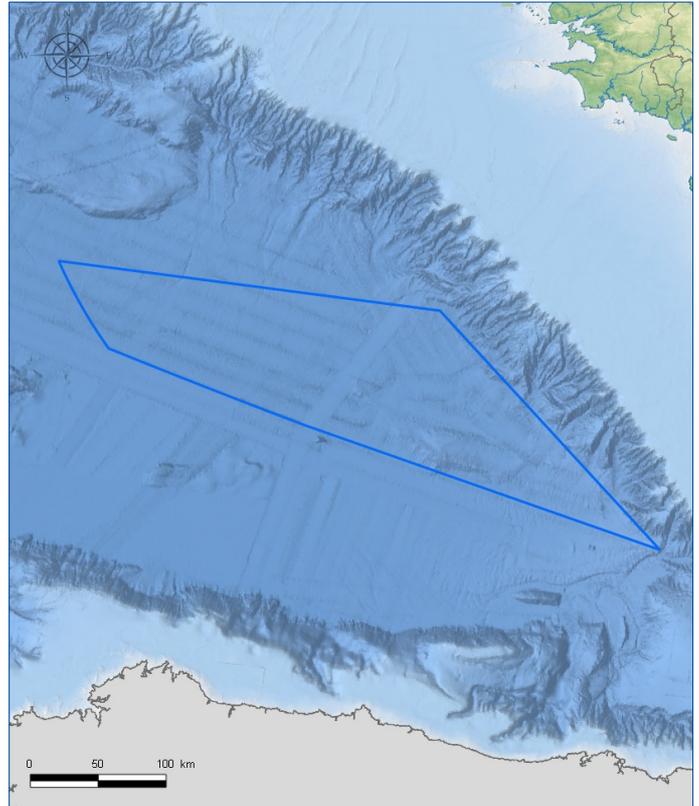
6. Documents de planification concernés (à la date d'approbation de la stratégie de façade maritime)

■ Documents nécessitant une compatibilité avec le DSF :

- DOCOB Talus du Golfe de Gascogne
- Document relatif aux zones de défense

Vocation

Utilisation et valorisation possible du milieu et des ressources marines, conditionnées par la nécessité d'une meilleure connaissance de la zone



Présentation du territoire

■ Les activités en présence

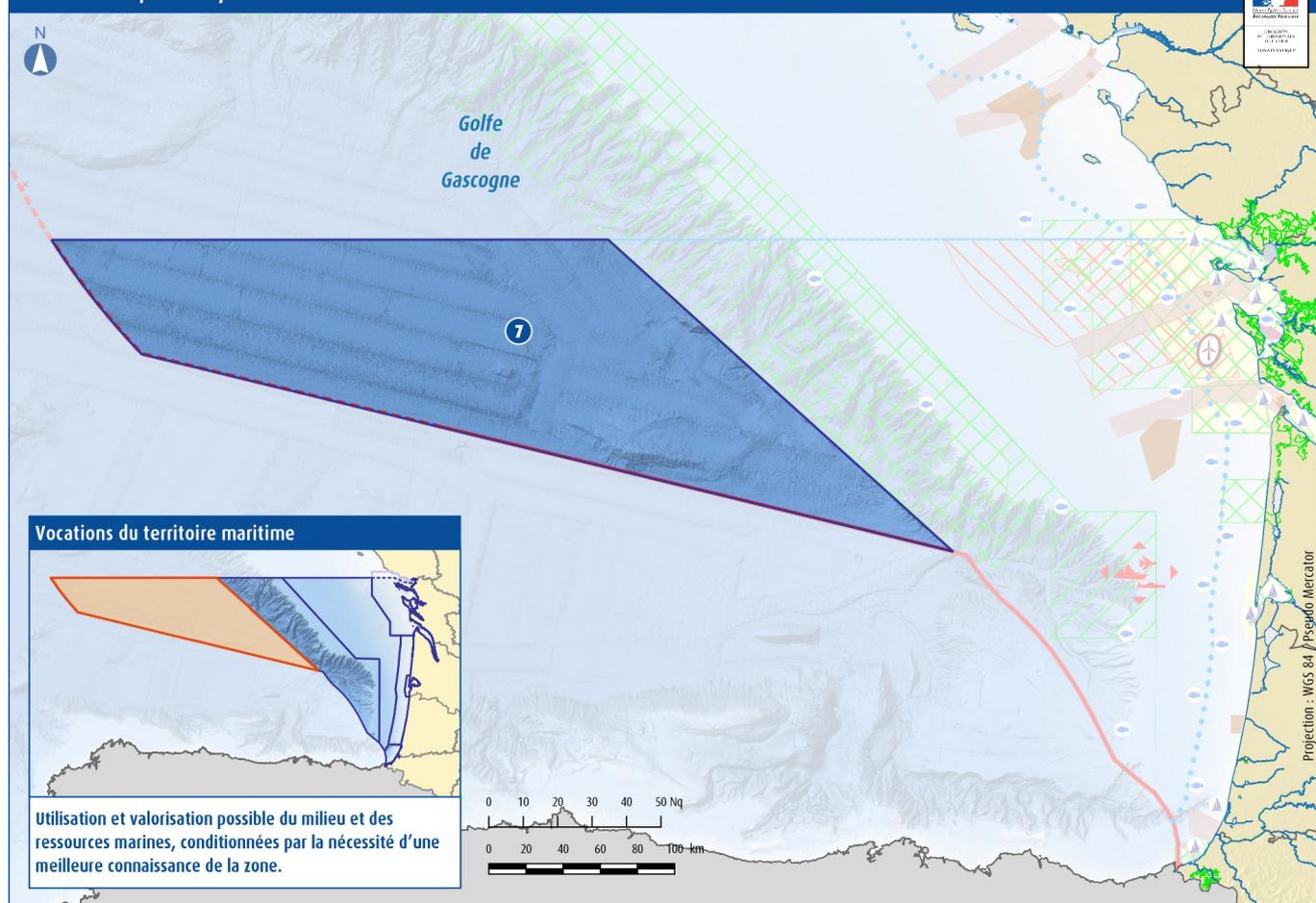
Ce secteur se caractérise par la présence de grands flux maritimes.

■ Les spécificités écologiques identifiées

Les connaissances sur le compartiment benthique sont limitées. La plaine abyssale est globalement dominée par des sédiments fins (vases et sables). Les écosystèmes associés sont peu connus mais les espèces de fond qui leur sont associées présentent des cycles biologiques très lents qui les rendent sensibles aux variations de pressions. Au sud du secteur, le dôme de Gascogne est un mont sous marin caractérisé par une profondeur de 4000 mètres, soit près de 500 mètres de moins que les zones environnantes. Les écosystèmes associés à ce mont ne sont pas connus.

La zone océanique est caractérisée par des habitats pélagiques relativement pauvres en éléments nutritifs en surface (comparativement aux autres secteurs) et par une couche profonde plus riche en zooplancton appelée «couche profonde de dispersion». Cette couche, particulièrement riche en krill, est la zone d'alimentation privilégiée du rorqual commun, dont la densité y est la plus élevée d'Europe. Les grands cétacés plongeurs la fréquentent également (cachalot, baleine à bec, globicéphale et dauphin de Risso) ainsi que les petits delphinidés en surface (dauphin commun, dauphin bleu et blanc, grand dauphin), les oiseaux pélagiques (notamment les grandes espèces de puffins) et la tortue luth en été.

SECTEUR 7. La plaine abyssale



Utilisation et valorisation possible du milieu et des ressources marines, conditionnées par la nécessité d'une meilleure connaissance de la zone.

Limites du territoire maritime

Activités maritimes

- Exploitation de granulats marins (permis de recherche ou d'exploitation)
- Exploitation durable de la ressource halieutique

Activités de défense

Principales zones de navigation réglementées

- Accès stratégiques aux ports au sens de la sauvegarde maritime

Potentiel de développement éolien en mer

- Macro-zone de potentiel technique éolien flottant
- Macro-zone de potentiel technique éolien posé
- Eolien posé : zone propice Oléron

Aires marines protégées et patrimoine

- Parcs naturels marins
- Réserves naturelles nationales
- Natura 2000 : sites d'intérêt communautaire
- Natura 2000 : zones de protection spéciales

Limites administratives maritimes

- Limite de la zone économique exclusive
- Ligne indicative, sous réserve d'accord de délimitation maritime avec un autre Etat
- Limite des eaux territoriales (12 Nq)
- Limite de façade maritime

Sources : SHOM, CEREMA, AFB, DREAL Nouvelle-Aquitaine, Préfecture maritime de l'Atlantique, DGA - Copyrights : BD CARTO (IGN), ©EMODnet - Réalisation : DIRM SA / MCPPML - Septembre 2018

1. Enjeux écologiques présents dans le secteur étudié

Catégorie d'enjeux écologiques			Qualification			
			MAJEUR	FORT	MOYEN	FAIBLE
Conditions hydrographiques, habitats pélagiques et réseaux trophiques	Structures hydrologiques particulières :	couche profonde de dispersion, importantes biomasses zooplanctoniques associées				
Habitats benthiques et structures géomorphologiques	Structures géomorphologiques particulières :	dôme de Gascogne				
	Producteurs primaires, secondaires et espèces fourrages :	Espèces fourrages (krill)				
Enjeux transversaux		Rorqual commun (densité maximale européenne)				
		Delphinidés (été), majorité des espèces de cétacés (densité faible)				
		Tortues marines : zone de concentration de tortues luth (été)				

2. Interactions entre activités et le milieu marin

Le tableau synthétique présenté ci-dessous est issu des travaux présentés par les pilotes scientifiques pour chacun des descripteurs du milieu marin. Les contributions significatives de l'activité à la pression sont distinguées des contributions mineures par la codification suivante : contribution majeure/contribution mineure.

Activités	Pressions
Défense	<p>Pressions physiques : modification des conditions hydrographiques</p> <p>Pressions chimiques : apports de substances dangereuses</p> <p>Pressions biologiques : <u>apports de sons anthropiques, introduction ou propagation d'espèces non indigènes</u>, perturbation des espèces, prélèvements d'espèces sauvages ou mortalité/blessures infligées à de telles espèces</p>
Transport maritime	<p>Pressions physiques : <u>apports de déchets</u>,</p> <p>Pressions chimiques : apports de nutriments, <u>apports de substances dangereuses</u></p> <p>Pressions biologiques : <u>apports de sons anthropiques</u>, perturbation des espèces, <u>introduction ou propagation d'espèces non indigènes</u>, prélèvements d'espèces sauvages ou mortalité/blessures infligées à de telles espèces</p>

3. Perspectives d'évolution des activités

Activités	Tendances
Défense	Poursuite des activités du Centre d'essais de lancement de missiles

4. Les objectifs stratégiques proposés

Objectifs stratégiques socio-économiques

- 10.1. Réduire et contenir les risques de pollution
- 10.2. Garantir des conditions de navigation sûres

Objectifs stratégiques environnementaux

- 1. Limiter ou éviter les perturbations physiques d'origine anthropique impactant le bon état écologique des habitats benthiques littoraux, du plateau continental et des habitats profonds, notamment les habitats particuliers
- 2. Réduire ou éviter les pressions générant des mortalités directes et du dérangement des mammifères marins et des tortues
- 3. Réduire ou éviter les pressions générant des mortalités directes, du dérangement et la perte d'habitats fonctionnels importants pour le cycle de vie des oiseaux marins et de l'estran, en particulier pour les espèces vulnérables et en danger
- 8. Réduire les apports excessifs en nutriments et leur transfert dans le milieu marin
- 9. Éviter les pertes et les perturbations physiques des habitats marins liés aux activités maritimes et littorales
- 10. Limiter les modifications des conditions hydrographiques (par les activités humaines qui soient) défavorables au bon fonctionnement de l'écosystème
- 11. Réduire ou supprimer les apports en contaminants chimiques dans le milieu marin, qu'ils soient d'origine terrestre ou maritime, chroniques ou accidentels
- 12. Réduire les contaminations microbiologiques, chimiques et phycotoxiques dégradant la qualité sanitaire des produits de la mer, des zones de production aquacole et halieutique et des zones de baignade
- 13. Réduire les apports et la présence de déchets en mer et sur le littoral d'origine terrestre ou maritime
- 14. Limiter les émissions sonores dans le milieu marin à des niveaux non impactants pour les mammifères marins

5. Prescriptions ou recommandations

Nécessité de disposer d'une connaissance approfondie du secteur en termes de ressources exploitables et d'enjeux environnementaux notamment du fonctionnement écosystémique.

Les connaissances acquises devront être capitalisées et mises à disposition du public, des instances de gouvernance et des acteurs y compris ceux de la recherche.

■ Prescriptions de non impact sur certaines composantes des écosystèmes :

- Sans objet en l'état des connaissances et des planifications maritimes existantes (à la date d'approbation du présent document)

■ Conditions de déroulement des activités :

- Toute activité développée, soumise à procédure d'évaluation environnementale, devra faire l'objet d'une étude adaptée en fonction de la qualification des enjeux écologiques présents dans le secteur 7 ;
- Sa compatibilité avec les activités de défense nationale et le cas échéant avec les autres activités ou infrastructures (câbles notamment), devra être démontrée par le porteur de projet.
- Cette zone ne fait pas l'objet de zonages particuliers ni de règles de coexistence entre certaines activités.

6. Documents de planification concernés (à la date d'approbation de la stratégie de façade maritime)

Sans objet

Conception et réalisation

Direction interrégionale de la mer Sud-Atlantique

Mission de coordination des politiques publiques maritimes et littorales
1-3, rue Fondaudège CS 21227
33074 Bordeaux Cedex

Édition septembre 2019



**Direction interrégionale de la mer
Sud-Atlantique**

1-3, rue Fondaudège CS 21227
33074 Bordeaux Cedex
Tél. : 33 (0) 5 56 00 83 00
dirm-sa@developpement-durable.gouv.fr